LES STATUES

DE

LAPEYRONIE ET DE BARTHEZ

A MONTPELLIER

DÉTAILS

Pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de cette ville

PAR

E.-F. BOUISSON

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Montpellier
Officier de la Légion d'Honneur
Correspondant de l'Institut (Académie des sciences)
Associé national de l'Académie impériale de Médecine, etc., etc.

Orné d'une Lithographie

MONTPELLIER
C. COULET, ÉDITEUR
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE, MÉDICALE ET LITTÉRAIRE
GRAND'RUE, 5
1865

LES STATUES

DE

LAPEYRONIE ET DE BARTHEZ

A MONTPELLIER



Lith. Boehm & Fils, Montp^er

LES STATUES

DE

LAPEYRONIE ET DE BARTHEZ

A MONTPELLIER

DÉTAILS

Pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de cette ville

PAR

E.-F. BOUISSON

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Montpellier
Officier de la Légion d'Honneur
Correspondant de l'Institut (Académie des sciences)
Associé national de l'Académie impériale de Médecine, etc., etc.



MONTPELLIER

BOEHM & FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE
ÉDITEURS DU MONTPELLIER MÉDICAL

1865

A MONSIEUR

MICHEL CHEVALIER,

Sénateur, grand-Officier de la Légion d'Honneur, Membre de l'Institut, Professeur d'Économie politique au Collége de France, Président du Conseil général de l'Hérault, etc.

Votre activité suffit à la défense de tous les intérêts. L'industrie et le commerce vous doivent des réformes économiques justement appréciées. Notre département se félicite de votre dévouement. A côté de ces grands services, l'appui que vous avez prêté au succès de l'œuvre que je raconte dans ce mémoire, peut vous paraître secondaire; mais vous savez élever toutes choses, et je manquerais à un sentiment de juste reconnaissance, si je ne donnais ici une expression publique à mes remerciements.

F. BOUISSON.

LES STATUES

DE

LAPEYRONIE ET DE BARTHEZ

La ville de Montpellier rendait naguère un solennel hommage à la mémoire de deux grands médecins qui, dans le siècle dernier, ont acquis, à des titres différents, une juste renommée, et qui ont été l'ornement et l'appui de son École antique.

Cette célébration des héros de notre art est digne de fixer l'attention. On peut même y reconnaître un événement considérable, si l'on réfléchit que les deux hommes dont le souvenir vient d'être consacré par le bronze représentent les aspects principaux de l'art de guérir. Lapeyronie a été le promoteur des mesures efficaces qui ont affranchi la chirurgie, et qui lui ont permis de se constituer en science éminemment progressive. Barthez a été le législateur de la médecine et a formulé une doctrine profonde qui donne encore place aux faits de la science moderne. Montpellier avait droit de s'enorgueillir de ce double progrès, et les statues de ceux qui le personnifient, placées à l'entrée de l'École de médecine, sont un vrai programme dont la signification peut être résumée dans ces mots : observation des faits, interprétation philosophique. .

Cette sentence qui semble proférée par les personnages dont

les effigies ornent le portique du temple médical, caractérise dignement l'École de Montpellier, qui a voulu indiquer par les hommes qu'elle offre aux regards de ses élèves, le génie constitutif de la science entière. S'il est vrai que le caractère important de la médecine et la source de ses progrès sérieux, s'expriment par les connaissances pratiques et par les lois générales que l'induction établit sur les matériaux de l'observation, on doit reconnaître que l'École de Montpellier, en se conformant à cette direction philosophique, si heureusement représentée par Lapeyronie et par Barthez, a exercé une influence puissante sur la direction des études et sur la marche des idées, dans l'ordre médical. Elle a tenu hautement sa place dans l'ensemble du mouvement scientifique dont la période contemporaine est le fruit légitime, et il était juste de lui attribuer, à cet égard, la part de gloire qu'elle a méritée. Ce témoignage ne pouvait être mieux affirmé qu'en décernant les honneurs du bronze à deux de ses Maîtres dont les services sont incontestables et auxquels l'histoire de la médecine réserve, nous ne saurions en douter, une place d'élite.

L'auteur de cette Notice s'est fait l'organe de la pensée qui vient de se traduire à Montpellier par une brillante fête médicale. Cet épisode de l'histoire de notre École nous a paru mériter d'être connu dans ses détails intimes, c'est-à-dire, non-seulement dans l'énoncé des motifs qui ont présidé à l'érection des monuments de Lapeyronie et de Barthez, mais même dans la narration des circonstances qui s'y rattachent et des difficultés qu'il a fallu surmonter pour atteindre le but. Les nombreux souscripteurs dont le concours a préparé le succès de cette entreprise, verront sans doute avec satisfaction le fruit de leurs efforts, et attacheront un intérêt spécial à une manifestation qui, grâce à leur initiative, a pris un caractère général, et a donné une secousse salutaire à l'opinion, en faveur des savants de Montpellier que la médecine compte parmi ses plus utiles promoteurs.

I.

Origine de la question; — vœu pour l'érection des statues de Lapeyronie et de Barthez.

A la séance solennelle de rentrée des Facultés, qui eut lieu le 15 novembre 1858, M. Bouisson, chargé du discours d'usage, avait choisi pour sujet l'*histoire des bienfaiteurs de l'École de médecine de Montpellier.*

Nous extrayons de ce discours, où étaient succinctement racontées les actions d'Urbain V, de Rondelet, de Ranchin, de Richer de Belleval, de Lapeyronie, d'Haguenot, de Barthez, de Chaptal et de X. Atger, dans leurs rapports avec l'École qui garde les souvenirs de leur munificence, les passages suivants, qui concernent Lapeyronie et Barthez :

« L'École de Montpellier fut aussi un des rayons de l'auréole intellectuelle du dernier siècle, et nous trouvons à inscrire dans le cadre qui nous occupe, un des hommes qui ont le plus réellement honoré la ville de Montpellier. Lapeyronie ne fut pas seulement un chirurgien éminent; son nom ne se borne pas à indiquer une glorieuse étape dans le développement de la belle science inaugurée à Montpellier par Guy de Chauliac et qui aboutit à Delpech : ce fut un grand cœur, un caractère généreux, et son passage fut signalé par des actes où le génie de la vertu ne brille pas moins que celui de la science. Né à Montpellier en 1678, sa carrière fut marquée par une série de succès trop soutenus pour n'être que le produit de circonstances heureuses. Comme il ne saurait entrer dans notre plan de tracer une ample biographie, bornons-nous à rappeler ce que l'art et l'humanité durent à notre illustre compatriote, depuis le moment où, devenu à Montpellier professeur brillant et chirurgien consommé, sa réputation le fit appeler à la cour, à côté de ses collègues Chirac et Chicoyneau. Dans un milieu et à une époque où les degrés de la hiérarchie sociale étaient rigoureusement tracés, Lapey-

ronie sut les faire disparaître par la dignité naturelle de son caractère. Des lettres de noblesse que, pour la première fois, un roi conférait à un chirurgien, indiquent assez quelle impression il avait dû produire. Jamais praticien n'avait exercé un empire aussi complet sur ceux qui possèdent souverainement le commandement et l'empire. Créé chevalier par la reconnaissance du pape Clément IX, il obtint, dès son arrivée à Paris, la confiance et l'affection du régent; il donna ses conseils au czar Pierre Ier, qui visitait alors la France; il devint le tuteur médical de Louis XV, dont il absorba plus tard l'amitié, non à son profit personnel, mais à celui de son art. Appelé dans les cours étrangères, il y fit honorer la chirurgie, qu'il représentait avec tant de distinction. Le duc de Lorraine ayant reçu ses soins, on fit frapper dans sa capitale deux cents jetons en or, portant à la fois les armes de Lapeyronie et celles de la ville de Nancy, heureuse de lui devoir la vie de son souverain. Recherché des puissants de l'époque, Lapeyronie ne vit s'effacer aucune de ses vertus au contact dissolvant de la prospérité. Son âme compatissante recherchait avec désintéressement les souffrances obscures; et pendant que les plus hautes faveurs le poursuivaient, pour ainsi dire, il s'y dérobait pour recueillir, dans son domaine de Marigny, de pauvres malades qu'il soignait de ses propres mains.

» Jaloux de la dignité de l'art chirurgical, il employa tout son crédit à l'affermir sur des bases scientifiques, à perfectionner son enseignement, à le dégager de ses indignes alliances et à effacer les traces des rivalités ridicules qui divisaient alors les médecins et les chirurgiens. A son instigation, Louis XV signa un édit portant qu'à l'avenir tout chirurgien devrait être lettré. C'était d'un seul mot émanciper une moitié de la plus utile des professions, et lui préparer, au profit de la société, une métamorphose rendue nécessaire par l'abaissement relatif que la chirurgie avait éprouvé sous Louis XIV, et que ce roi lui-même avait eu à regretter. Mais l'œuvre capitale de Lapeyronie, son œuvre à la fois libératrice pour la profession et progressive pour la science, fut la fondation de l'Académie de chirurgie. La science, jusqu'alors fruit d'efforts isolés et souvent stériles par leur isolement même, se développa dans des proportions inconnues. Les noms les plus éminents surgirent et brillèrent. Tout ce que pouvait fournir l'esprit d'association dans une compagnie qui comptait parmi ses membres les Quesnay, les Maréchal, les Louis, les Petit, les Morand, se produisit avec l'autorité de ces noms illustres

et surtout avec l'autorité du progrès lui-même. La face de la chirurgie fut changée : l'impulsion heureuse se transmit à la France et à l'étranger; chaque mémoire publié signalait pour ainsi dire une observation ou une découverte nouvelles. C'est à dater de ce moment, et par les efforts de Lapeyronie, que la chirurgie est entrée dans cette voie prospère où elle est encore aujourd'hui. Depuis sa fondation jusqu'en 1793, nulle Société savante n'avait mis plus d'activité au service de plus d'idées progressives, et n'avait mieux réussi à atteindre son but.

» Lapeyronie n'a pas été seulement un protecteur de l'art chirurgical : il l'a cultivé en écrivain et en praticien. Les mémoires académiques de l'époque renferment de nombreux travaux de lui sur la physiologie expérimentale et sur la thérapeutique chirurgicale. Son nom est mêlé à une foule de questions ; et si le temps ne lui a pas permis de composer des ouvrages étendus, du moins il a pu consigner ses idées dans des travaux partiels et originaux, source ordinaire de la vraie science. Toutefois, l'esprit pratique dominait chez Lapeyronie : ferme et cependant sensible, hardi sans témérité, prompt dans l'action sans que ce fût aux dépens de la sécurité, possesseur de ressources personnelles que l'instruction développe sans pouvoir les donner, il avait atteint comme chirurgien les limites de son art.

» A ces qualités admirables se joignait, chez lui, une aptitude organisatrice qui ne s'est nulle part manifestée d'une manière plus heureuse que dans ses fonctions de chirurgien d'armée. Prédécesseur des Ravaton, des Percy, des Larrey, il a été l'un des créateurs de la chirurgie militaire moderne. Formé, dès sa jeunesse, sous les drapeaux du maréchal de Villars, aux devoirs de chirurgien d'armée, il en apprécia l'étendue avec plus d'autorité dans les diverses campagnes où il suivit le roi Louis XV, et surtout dans la glorieuse campagne de Flandre, qui se termina, en 1745, par la bataille de Fontenoy. Sa présence, comme celle d'A. Paré, ranimait le courage du soldat. Il visitait et installait les hôpitaux, réformait les abus, exécutait lui-même les opérations difficiles, répandait partout l'ordre et l'activité, et diminuait ainsi la mortalité, qui fait si chèrement acheter les victoires. Avoir été le modèle et presque le créateur de ce type éminemment français qu'on nomme le chirurgien militaire, sera toujours un des titres de Lapeyronie à notre reconnaissance. La guerre de Crimée n'a-t-elle pas révélé, de nos jours, les services de ceux en qui sont réunies les qualités du guerrier et du mé-

decin? Lorsqu'après avoir applaudi à la valeur des armées, on se replie sur les drames plus intimes de leur existence, pour y chercher comment on les conserve, on retrouve à côté de la discipline le complément tutélaire de l'art chirurgical. Sur le champ du combat, dans les ambulances, dans les hôpitaux, le chirurgien militaire, s'oubliant lui-même, brave la mort pour conserver la vie du soldat, s'éteint sans murmure et même sans gloire sous les étreintes du typhus ou du choléra, et sait prodiguer à la fois son art, son abnégation et son courage.

» Lapeyronie mourut en 1747. Naturellement ennemi du luxe et de l'ostentation, il n'avait pas prodigué sa fortune en brillantes superfluités; il la destinait à un noble usage. Sa dernière pensée fut pour la science, pour la ville où il avait reçu le jour, et pour l'École où il avait été élève et maître. Le testament de Lapeyronie le dévoile tout entier. Après quelques dispositions à l'égard de sa famille, Lapeyronie lègue sa bibliothèque et une partie de ses biens à la communauté des chirurgiens de Paris, l'autre moitié à la communauté des chirurgiens de Montpellier; il consacre les revenus de sa terre de Marigny à fonder un prix annuel que doit décerner l'Académie de chirurgie; il établit une belle dotation en faveur du secrétaire de cette Académie; il étend la même libéralité aux démonstrateurs du collége de chirurgie établi à Paris; crée pour Montpellier un enseignement du même ordre, pourvoit aux appointements des professeurs, leur cède deux maisons qu'il possède à la Grand'rue, veut qu'on élève sur leur emplacement un amphithéâtre monumental; et pour que rien ne manque à la beauté et à la destination de l'édifice, il ajoute une somme de cent mille francs pour aider à sa construction. Cet édifice, un des plus beaux ornements de la ville, dont il occupe le centre, fut élevé sur les plans de l'habile architecte Giral. Il se fait remarquer par sa façade d'un style sévère, par une belle colonnade intérieure et surtout par son ancien amphithéâtre, dont la base octogone est surmontée d'une élégante coupole. L'édifice Saint-Côme, autrefois consacré à la chirurgie, est bien loin de son premier usage : on y a installé la Bourse et le Tribunal de commerce. Lapeyronie avait compté sans la Révolution; mais il n'en a pas moins laissé un monument qui porte assez haut sa gloire. Il a rendu à la science les richesses qu'il avait reçues d'elle, et cette restitution, qui s'ennoblissait par le but, révéla un grand citoyen à la ville de Montpellier.»

«En 1734, Barthez naissait à Montpellier, d'une famille originaire de Narbonne. Ce professeur a longtemps personnifié l'École. Il a été du moins celui qui a imprimé la plus forte trace sur le sol médical de notre ville, à laquelle il se rattache encore par le souvenir qu'il lui a légué, et qui nous permet de faire paraître dans la galerie des bienfaiteurs de l'École son nom si souvent célébré et à des titres si divers. Reçu docteur à dix-neuf ans, après de fortes études littéraires et scientifiques, Barthez se rendit à Paris, où la nature de son talent le fit bientôt remarquer. Son premier succès fut un succès littéraire. Il fut couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans un concours où le sujet de la question se rapportait à d'anciens problèmes historiques. Mais les lettres ne purent l'arracher à la médecine, et dès qu'il exerça celle-ci ce fut en observateur et en maître. Envoyé en Normandie pour étudier l'épidémie du Cotentin, il en fit une description que n'eût pas désavouée Baillou. L'année suivante, ayant accompagné l'armée dans la campagne de Westphalie, il étonna le célèbre médecin Werlhoff, qu'il avait eu l'occasion de connaître, par la précocité de sa valeur médicale. Revenu à Paris, et déjà apprécié comme il le méritait, il collabora au *Journal des savants* et à l'*Encyclopédie*, et forma d'illustres amitiés qui suffiraient pour faire juger ses aptitudes. D'Alembert, Malesherbes et Falconnet furent surtout les hommes dont il sut mériter et conserver l'attachement. On voulait le retenir dans la capitale; mais Barthez avait conservé sa prédilection pour le premier théâtre de ses études, où l'appelait peut-être le pressentiment de sa future célébrité. Il vint concourir à Montpellier pour la chaire d'Imbert, subit ses épreuves avec une incontestable supériorité, et prit ainsi possession d'une tribune pour ses idées. Quelques oppositions suscitées par son caractère, ne pouvaient attiédir son ardeur : bientôt il ne connut plus de rival.

»Chargé d'enseigner la médecine dans un lieu déjà si profondément médical, Barthez sentait en lui la puissance de sonder les grands problèmes de la science et de la faire reposer sur des bases plus fortes. Son moyen de réforme fut l'introduction de la philosophie inductive dans la médecine. Hippocrate l'avait déjà appliquée, on sait avec quelle autorité, aux faits médicaux de son temps. Cette méthode, rajeunie par Bacon, qui en avait fait un nouvel instrument de progrès, un *novum organum* comme il s'exprime lui-même, et qui, sous l'impulsion de Newton, avait

communiqué à la physique et à l'astronomie un essor si nouveau, parut à Barthez le meilleur moyen de tirer la médecine du joug des théories où elle se débattait, et de la remettre dans le courant naturel des progrès dont les sciences physiques et naturelles donnaient l'exemple. Mais n'est-ce pas une entreprise périlleuse pour celui d'entre vous qui, par son application habituelle à l'étude des faits concrets, a le moins de droits pour aborder la métaphysique médicale devant des collègues à qui elle est si familière, de réduire aux proportions d'un simple énoncé la doctrine abstraite du vitalisme? Cependant, comment parler de Barthez sans rappeler son titre principal de gloire? Le grand Maître osa donc déclarer l'inanité des systèmes en vogue: les théories mécaniques de Boërhaave, dernier débris du cartésianisme physiologique; l'animisme stahlien dont l'importation réduisait le domaine des faits médicaux et annulait la thérapeutique; les vues étroites de Cullen sur le solidisme, l'humorisme galénique vainement rajeuni par la chimie, alors impuissante, ne pouvaient satisfaire l'esprit exigeant de Barthez. Il voyait avec peine l'École de Montpellier elle-même, malgré sa fidélité aux traditions hippocratiques, envahie et divisée par les opinions régnantes. Lui seul eut la force de traîner le char de la science sur ce terrain inégal, et de le ramener dans une direction plus sûre et plus féconde. Empruntant à la philosophie naturelle le principe d'après lequel des phénomènes radicalement différents doivent relever de forces différentes, il établit nettement que la vie est distincte de la matière et de l'âme, qu'en conséquence l'agrégat vivant est soumis à l'empire d'une force spéciale. Cette force ou principe de vie domine les faits d'une science placée, pour ainsi dire, entre la psychologie et l'anatomie. La physiologie ou science de la vie fut ainsi ramenée dans ses véritables limites; Barthez lui avait appliqué l'édit d'Auguste : *de coercendo intrà fines imperio.* L'homme devint le sujet de trois sciences principales : celle qui fait connaître sa structure; celle qui recherche ou explique les faits qui tiennent à la vie; celle enfin qui dévoile les facultés et les opérations de l'âme.

» A Barthez revient le mérite d'avoir vu l'homme complet, non pas seulement en naturaliste, en psychologue, ni même exclusivement en physiologiste ; mais de l'avoir envisagé sous toutes ses faces, d'avoir fait pour lui ce que M. de Humboldt, l'auteur du *Cosmos*, a fait aujourd'hui pour le monde entier, de manière à montrer la riche harmonie de ses forces, le rôle isolé et la concordance du dynamisme multiple de l'être

humain, et d'avoir caractérisé ainsi le génie complexe de la science dont il est le sujet. Hemsterhuys élevant, par une comparaison hardie, sa conception de la nature, disait : Ce n'est pas une machine, c'est un poème. » Tel est aussi l'homme de Barthez, c'est-à-dire, une action ayant une marche et un but déterminés, sous la conduite de divinités secrètes qui sont l'Intelligence et la Vie.

» Une formule à la fois si simple et si hardie, et qu'on dégage sans peine de tous les écrits de Barthez, depuis l'*Oratio de principio vitali hominis* jusqu'aux *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, n'était pas seulement une conquête du domaine théorique ; nulle doctrine médicale n'est descendue plus profondément dans les détails de l'application et n'a porté plus de lumière et de services dans la médecine pratique. Barthez ne l'a pas seulement prouvé par ses succès personnels dans l'art de guérir, mais par les écrits où il aborde les questions de thérapeutique. Sa distinction des méthodes analytiques, naturelles et empiriques, n'est-elle pas un fil conducteur pour le praticien ? Ses vues sur les forces radicales et agissantes, les règles du traitement des fluxions, les lois de la dérivation et de la révulsion, la part qu'il faut faire aux dispositions générales de l'organisme et à leur influence sur les maladies locales, le jeu des sympathies et des synergies mis en rapport avec les phénomènes des maladies, forment un ensemble toujours présent à l'esprit du véritable praticien ; et plus la médecine s'éclaire par de nouveaux faits, plus on s'assure que ces acquisitions nouvelles rentrent dans le domaine du vitalisme large et tolérant de Montpellier.

» Exposée dans les ouvrages de Barthez dans un style vigoureux et expressif, sacrifiant la grâce à la concision, répandue avec plus d'abondance dans des leçons qui faisaient de tous ses élèves autant d'admirateurs et de propagateurs de ses idées, la doctrine de l'éminent professeur eut un succès mérité. Elle ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe savante. Metzger et Blumenbach l'enseignaient en Allemagne ; Hufeland, en Prusse ; Hunter, sans rendre justice à Barthez, la répandit en Angleterre, et l'importa dans la chirurgie en l'enrichissant des données de la physiologie expérimentale. Elle eut de nouveaux adeptes en Italie et en Espagne ; elle acquit, surtout en France, une vogue immense, et Barthez se vit bientôt environné de gloire et d'autorité.

» Plus de trois quarts de siècle se sont écoulés depuis la première formule donnée par Barthez à sa doctrine. A quel faux système a-t-il été

permis de régner ainsi sur les esprits, et n'est-ce pas déjà une preuve de vérité que ce culte durable qui lui est réservé à travers les nouveaux progrès de la science? Plusieurs fois attaqué au nom des espérances données par la physique et la chimie, le vitalisme fait aujourd'hui d'honorables et significatives recrues parmi les hommes qui cultivent ces sciences. Ses adversaires les plus passionnés, les adeptes de l'école de Broussais, après avoir soutenu pendant près de trente ans, contre Montpellier, une guerre sans trêve, n'ont-ils pas eux-mêmes désarmé en présence de la persévérance de la moderne Cos? et ne faudrait-il pas manquer de clairvoyance pour méconnaître les progrès tacites ou éclatants que les idées de Montpellier font aujourd'hui à Paris? L'esprit médical de notre École reparaît à côté des richesses de l'observation contemporaine, et les conquêtes partielles qui font tant d'honneur à notre grande rivale, ne sont que plus solides en se laissant pénétrer par le dogme vivifiant de Montpellier.

»Il paraîtrait peut-être hors de notre sujet de ranger Barthez au nombre des bienfaiteurs de l'École, pour lui avoir donné, au lieu d'une richesse matérielle, une doctrine, un legs intellectuel. Mais cette doctrine n'est-elle pas devenue la propriété patrimoniale de l'École! Il faut du moins reconnaître qu'elle a attiré des élèves pour recueillir ses enseignements, qu'elle a appelé dans nos murs de nombreux malades réclamant des conseils éclairés par sa sage influence. Elle a groupé pour sa défense et sa propagation des apôtres fervents, alliés par l'esprit, formant école, faisant irradier son action salutaire. Elle a excité des talents qu'un stimulus moins puissant eût peut-être laissés improductifs. Elle a occupé enfin l'existence scientifique tout entière d'un maître qui est une de nos plus chères illustrations. Chacun a nommé M. Lordat, le vénérable patriarche de notre École, l'héritier, le fils adoptif de Barthez, qui, pendant un demi-siècle, n'a eu d'autre occupation que d'affermir, de défendre, d'orner cette doctrine, de l'implanter dans l'esprit de ses élèves, de la faire accepter par les médecins de son temps, et qui vivra assez pour être, comme Fontenelle, le contemporain d'une postérité qui l'honore.

»Barthez a mérité, du reste, notre reconnaissance par le don qu'il a fait à l'École de sa riche bibliothèque. Il aimait passionnément les livres: dès son enfance, il les cherchait avec avidité. C'étaient les jouets de sa jeune intelligence, avant d'en devenir l'appui et la source. Toute sa vie,

il les recueillit en bibliophile, pendant qu'il se les assimilait en savant. Il forma ainsi cette belle collection de près de six mille volumes, qui est pour la bibliothèque de la Faculté ce que la bibliothèque d'Alfieri est pour celle de la Ville, une sorte de fortune historique. On ne peut parcourir ces livres précieux, sans être saisi d'une sorte de respect en lisant tant d'annotations marginales tracées par la main de Barthez lui-même, non-seulement sur les livres de médecine, mais sur des ouvrages littéraires écrits en langues diverses; et cette recherche nous explique la prodigieuse instruction de Barthez, qui était versé dans la connaissance approfondie de l'antiquité; dont la mémoire souple et vaste montrait, comme celle de Mezzofanté, une étonnante réceptivité pour les langues, et qui croyait n'avoir rien appris tant qu'il lui restait quelque chose à apprendre. Dans une aussi belle intelligence, la science ne pouvait exister avec ses aridités. Le sentiment poétique illuminait cette association si vaste de faits et d'idées, et l'on n'a pas été surpris de trouver après sa mort, parmi ses manuscrits, un ouvrage inachevé sur le *Beau*. Après une vie exclusivement consacrée à l'étude, premier plaisir et dernière préférence des esprits supérieurs, Barthez couronnait sa carrière par l'examen de l'esthétique, aspiration platonicienne qui voit dans le beau la splendeur du vrai.»

L'auteur des pages qui précèdent ne pouvait se borner à une stérile biographie. Une conséquence naturelle lui parut découler du souvenir des services qu'il venait de rappeler. Tout bienfait commande la reconnaissance. Mais quelle reconnaissance témoigner à ceux qui ne sont plus? C'est en garantissant la durée de leur mémoire par un monument impérissable, qu'on acquitte le plus noblement sa dette. Sous l'influence de cette pensée, M. Bouisson termina son discours par la proposition d'ériger les statues de Lapeyronie et de Barthez.

«Nous venons de retracer des actions louables; ces actions, nous les avons recueillies dans la vie d'hommes qui, pour la plupart, ont agrandi la science par leurs travaux; l'École, la ville de Montpellier, ont profité des bienfaits qu'ils ont répandus dans une large mesure. Devons-nous réduire à une admiration muette les sentiments qu'ils nous ont

inspirés? Je crois devancer la pensée de tous en proposant une récompense posthume à deux de ces nobles caractères.

» On a eu l'idée grandiose de faire écrire l'histoire de France par les beaux-arts. La peinture et la sculpture remplaçant, cette fois, les couleurs de la poésie et le mâle burin de l'histoire, ont élevé, à toutes les gloires de notre pays, le monument le plus expressif et le plus noblement conservateur. C'est à Versailles que se trouvent réunis tous ces récits, figurés ou plastiques, qui consacrent les grandeurs de la patrie. Tout un peuple de héros y revit sur la toile ou dans le marbre; tout ce qui a été grand par l'épée, par la pensée, par l'éloquence, par les vertus ou la science, se presse dans ces galeries jadis royales, mais aujourd'hui asile de tous ceux qui méritent de la France, car la souveraineté du pouvoir y a été remplacée par celle du génie. Indépendamment de ces apothéoses dont le palais de Versailles est le théâtre, la ville de Paris décerne avec prodigalité ses louanges immortelles à toutes les célébrités du pays. Le nouveau Louvre, l'hôtel de Ville, les places publiques, offrent aux regards les images vénérées qui font vibrer les cœurs. La France, à l'imitation de sa capitale, consacre aussi son admiration aux célébrités locales en leur élevant des statues. Nos grandes cités et même les humbles villes se parent de ces trophées ravis à l'oubli. Notre ville de Montpellier pourrait-elle être la seule en arrière, dans ce grand mouvement de reconnaissance publique?

» Elle s'occupe, il est vrai, d'ériger une statue, non à un de ses enfants, mais à un citoyen qu'elle a adopté, et qui, développant une idée éclose à Montpellier même, dans l'imagination créatrice d'Arnaud de Villeneuve, s'est signalé par une invention pratique importante. Édouard Adam, l'heureux protégé de l'opinion, a doté les pays viticoles d'une nouvelle source de richesses par son appareil distillatoire. Sachons reconnaître que, par le temps où nous vivons, l'avénement de tous aux biens de l'existence est un progrès social qui a pour condition l'augmentation de la richesse publique, et honorons sans détour ceux qui travaillent à ces questions, et ceux qui, comme Édouard Adam, savent les résoudre par une utile invention. Mais les représentants des intérêts intellectuels et moraux, ceux qui donnent satisfaction à des besoins plus élevés et non moins ardents que la soif du bien-être, n'ont-ils pas des droits égaux, sinon supérieurs, à notre reconnaissance, et n'est-ce pas dans cette enceinte, où mieux qu'ailleurs on comprend les grandes

aspirations de l'âme, que l'on doit honorer ceux qui savent et les solliciter et les apaiser?

» Parmi les hommes distingués par leurs généreuses pensées, dont j'ai mis la suite sous vos yeux, il en est deux dont il faut surtout rappeler les services. Tous deux naquirent à Montpellier, dont ils sont l'honneur; tous deux atteignirent le degré le plus élevé de la considération; l'un représentant la chirurgie dans son œuvre d'émancipation et marchant dignement à la conquête de la vraie science, l'autre représentant la médecine assise sur les bases les plus solides et s'élevant jusqu'aux régions sereines de la philosophie; le premier devançant Monthyon dans ses libéralités envers les sciences, le second accroissant leur domaine par le tribut direct de son génie; Lapeyronie laissant à sa ville natale un monument qui la décore, Barthez lui laissant une doctrine qu'on peut appeler aussi un monument. En eux se révèle la personnification la plus expressive de ce qui distingue Montpellier entre toutes les villes, l'art médical. Avec de pareils titres, Lapeyronie et Barthez n'ont-ils pas mérité que leur mémoire soit consacrée par le marbre ou le bronze?

» Cette récompense tardive sera à la fois une justice et un heureux exemple. Honorons l'émotion sublime qui pousse les grands hommes à travailler à leur insu pour l'immortalité. Leur cœur bat pour un bonheur idéal, qui traverse et illumine comme un éclair l'obscurité de notre existence. Le talent, qui tient par ses racines à ce qu'il y a de plus divin dans l'homme, est enchaîné dans notre carrière si courte, et grandit par le vague espoir de se survivre. Il est une manière d'assurer cette survivance à ceux qui ont mérité au moins de durer dans notre mémoire : c'est d'éterniser le souvenir de leur image. Que Lapeyronie et Barthez reçoivent cet honneur, qu'ils n'ont point ambitionné, mais qu'ils ont conquis.

» Ce genre de témoignage envers les hommes qui se sont imposés à l'admiration de leurs contemporains ou de la postérité, est une sorte de tradition universelle. On sait quel respect l'antiquité professait pour ses grands citoyens. C'est à ce culte que nous devons les chefs-d'œuvre de l'art statuaire, qui ont immortalisé à la fois le sculpteur et le héros. Puisque notre nouvelle civilisation reproduit encore ces types heureux dont l'exemple nous enflamme, imitons aussi l'antiquité dans ses élans inspirés et respectueux. Que l'influence des élus du génie soit rendue plus durable, et que leur image soit une excitation perpétuelle à les imiter

ou à les surpasser. *Virorum illustrium imagines incitamenta animi,* disait le philosophe romain qui, par ses vertus, mérita la colère de Néron. Où cette belle pensée pourrait-elle mieux germer qu'à Montpellier, terre d'élection pour les œuvres de l'esprit, qui dès son berceau vit fleurir l'enseignement du droit et de la théologie à côté de celui de la médecine; où la continuité des hommes éminents en tout genre n'a pas éprouvé de lacune, et au sein de laquelle la noblesse du cœur a brillé comme celle de l'esprit, depuis le saint Vincent de Paul du XIVe siècle, depuis Arnaud de Villeneuve, jusqu'à Sébastien Bourdon, le grand peintre, jusqu'à Roucher, le chantre des Mois, jusqu'à Lapeyronie et à Barthez, que nous proposons de glorifier? N'est-ce pas un devoir pour la ville littéraire et scientifique, où philosophes et médecins, peintres et poètes, saints et guerriers, administrateurs et hommes de loi, attestent une force productive en tout genre; où des académies ont brillé d'un éclat que n'atteignent pas les villes du même ordre; où le niveau moyen de l'intelligence est rehaussé par la tradition et par les institutions, d'exposer aux yeux de tous les images vivantes de sa fécondité intellectuelle? Que l'étranger, en pénétrant dans nos murs, cesse de s'étonner que la métropole scientifique du midi de la France ait été avare de son culte envers les hommes qui ont fait son illustration, et qu'en contemplant les statues de Barthez et de Lapeyronie il se sente, comme nous, pénétré d'ardeur et de vénération. »

Ces paroles avaient été proférées devant un auditoire sympathique, et l'on put déjà présumer, d'après l'opinion qui s'exprimait à ce sujet, que la solennité qui venait de se terminer laisserait un souvenir durable. La séance était close moins par le discours d'usage que par une action utile.

Dès le lendemain, le *Messager du Midi* rendait compte de la solennité en termes qui peignaient vivement la situation, et que le lecteur nous pardonnera de reproduire. Après avoir signalé l'empressement qu'excite annuellement la séance de rentrée des Facultés, dans la capitale scientifique du Midi, et avoir rendu compte des diverses lectures faites, sous la présidence de M. Donné, recteur de l'Académie, par les doyens des Facultés, M. Geoghegan

s'exprime ainsi au sujet du discours auquel nous avons emprunté les fragments qui précèdent.

«L'orateur avait choisi un sujet tout local en apparence: l'histoire des bienfaiteurs de l'École de Montpellier, mais qui, fécondé par les plus généreuses inspirations que la science puisse trouver dans la véritable philanthropie, est devenu une magnifique étude philosophique pleine de nobles enseignements et d'admirables exemples.

»Sa parole vigoureuse et précise a caractérisé successivement l'action protectrice de la dynastie des Guilhems, seigneurs de Montpellier, du cardinal Conrad, légat d'Honorius III, du pape Urbain V; les nobles services d'Arnaud de Villeneuve, de Rondelet, vengé d'injustes attaques, de Ranchin, de Lapeyronie, de Haguenot, de Barthez. Arrivé à ce nom, glorieux entre tous, M. Bouisson a trouvé dans son cœur un mouvement de la plus touchante éloquence en désignant, sur le banc des professeurs, l'élève de prédilection, l'héritier si légitime du maître illustre qui dota l'École de médecine de Montpellier de son immortelle doctrine. L'assemblée tout entière, en proie à une émotion irrésistible, s'est tournée vers M. Lordat, le vénérable doyen de l'enseignement médical en France, et l'a salué d'une triple salve d'applaudissements.

»L'orateur a produit également une vive impression lorsque, en rappelant que Lapeyronie fut en France l'organisateur du service médical des armées, il a rendu un éclatant hommage au mérite, au courage, à l'admirable dévouement, à toutes ces viriles vertus par lesquelles n'a cessé de se signaler le corps des chirurgiens militaires, et qu'il déployait naguère encore, avec la plus noble abnégation, sur les champs de bataille et dans les hôpitaux de la Crimée.

»M. Bouisson s'est surtout adressé, dans sa belle et pathétique péroraison, à deux sentiments qu'on n'invoque jamais en vain chez nos populations méridionales: la reconnaissance pour les grands hommes, le respect pour les grandes œuvres. Aux noms de Napoléon Ier et du ministre Chaptal, qui rendirent une nouvelle existence à notre École, il a justement associé celui de M. le comte de Salvandy, dont le pays n'a pas oublié les généreux services. L'orateur a demandé, en terminant, que Montpellier acquittât enfin sa dette à l'égard de deux de ses plus illustres enfants, Lapeyronie et Barthez, en leur élevant dans ses murs deux statues, comme témoignage de leurs bienfaits et de la reconnaissance de la postérité.

» D'enthousiastes bravos ont accueilli les dernières paroles de l'orateur et l'ont accompagné à sa place. Nous aimons à voir, dans cette manifestation universelle, en même temps qu'une juste récompense à l'égard de l'éminent professeur, un bon augure pour l'idée patriotique dont il a pris l'heureuse initiative. »

Les autorités locales qui avaient assisté à la séance du 15 novembre avaient donné une approbation chaleureuse au projet de M. Bouisson ; mais la Faculté de médecine, plus directement intéressée que les autres assistants, adopta surtout avec ardeur l'opinion formulée par un de ses membres, et se réunit dès le lendemain, sous la présidence de M. Boyer, premier assesseur, dans le but de donner une sorte de sanction au vœu qui avait été exprimé pour honorer la mémoire de Lapeyronie et de Barthez. On nomma une commission provisoire, à l'effet de rechercher les meilleurs moyens et d'arrêter les premières mesures propres à faire réussir le projet. Cette commission, composée de MM. les professeurs Lordat, Golfin, Dupré, Courty et Bouisson, s'acquitta sans retard de sa mission et confia à M. Bouisson le rapport qu'elle devait présenter à la Faculté.

Nous reproduisons ici ce rapport, dont la lecture eut lieu dans la séance tenue à l'École de médecine le 22 novembre 1858.

» Depuis quelque temps, et sous l'impression laissée dans les esprits par de nombreux témoignages de reconnaissance publique donnés en France aux hommes qui ont illustré ou servi leur pays, on désirait que la ville de Montpellier participât à ce souvenir de réparation envers des gloires sinon oubliées, du moins non récompensées. La ville Médicale devait naturellement se rappeler les Maîtres qui ont le plus sûrement établi sa célébrité. Les noms de Lapeyronie et de Barthez surgissaient les premiers dans ces réminiscences de gratitude. Une occasion solennelle, celle de la rentrée universitaire, s'est présentée pour dévoiler un désir à l'état de tension dans tous les cœurs, et l'un de vous, Messieurs, s'est fait l'écho de ces voix intérieures. Le vœu exprimé dans le but de faire ériger à Montpellier les statues de Barthez et de Lapeyronie, a été accueilli avec

une faveur marquée. La Faculté de médecine, ne pouvant méconnaître cette sympathie générale qui concordait si bien avec ses propres sentiments, a désiré qu'une réunion préalable eût lieu, pour décider s'il convenait de donner suite à ce projet, et pour lui préparer au besoin les moyens de succès. La proposition ayant eté approuvée à l'unanimité des membres présents, à la dernière séance de la Faculté, une commission composée de MM. Lordat, Golfin, Dupré, Courty et Bouisson, fut désignée pour s'occuper des premières mesures à prendre. Cette commission, à laquelle vous aviez bien voulu conférer aussi un certain droit d'initiative, s'est réunie chez M. Boyer, assesseur, remplissant les fonctions de Doyen, et après avoir délibéré sur l'objet de la mission que vous lui aviez confiée, elle a pensé qu'il convenait de prendre les mesures suivantes :

» 1° Affermir la proposition agréée par la Faculté, par un consentement plus général. Une manifestation aussi imposante que celle qui consiste à ériger des statues aux célébrités médicales de Montpellier, ne saurait être une œuvre isolée. Le concours de ceux qui prennent part à l'enseignement médical, et des praticiens qui, imbus des doctrines de Montpellier, contribuent à l'autorité et à la réputation de l'École, nous a paru nécessaire avant tout. Votre commission a pensé qu'il convenait de communiquer spécialement ce projet à MM. les Agrégés en exercice, libres ou stagiaires, qui, rattachés à la Faculté dans son présent et dans son avenir par des liens étroits, devaient apporter le poids de leur opinion et, nous l'espérons, de leur adhésion pour une cause qui est celle de tous, à laquelle notre ville est intéressée et dont le succès peut exercer une heureuse et profonde influence. En célébrant par les honneurs décernés à d'illustres personnalités les services rendus à la société par les institutions médicales de Montpellier, l'École ne se montre pas seulement reconnaissante, elle prend une décision qui l'honore. Si quelque circonstance peut d'ailleurs cimenter l'union de la famille médicale de notre ville, c'est assurément un projet qui, en démontrant l'unité d'opinion et l'unité d'intérêts, peut avoir encore pour résultat d'accroître l'estime réciproque de ses membres, en démontrant un consensus énergique pour rendre hommage à ceux que nous sommes fiers de considérer comme nos ancêtres.

» 2° Ouvrir une liste de souscription qui contiendra d'abord les noms et la contribution de ceux qui, à divers titres, se rattachent à l'École de

Montpellier. Cette première liste de souscription a une importance majeure. C'est elle qui doit activer la réussite du projet. Un exemple de généreux entraînement doit émaner de ceux qui ont qualité pour apprécier Barthez et Lapeyronie, pour récompenser leurs services ou leur génie par un hommage dévoué comme la passion, légitime comme la raison, et, en attirant nos confrères et le public dans une admiration collective, décider un succès qui pourrait être douteux si quelque tiédeur paralysait l'initiative que le public attend de nous. La commission n'a pas hésité à penser que la prise en considération du projet se traduisait logiquement par un acquiescement à l'appuyer par une contribution pécuniaire digne du but et de ceux qui veulent l'atteindre, et elle a auguré que les premières largesses destinées à couvrir les dépenses, provenant des professeurs et des agrégés, seraient assez importantes pour mériter une publicité immédiate capable de susciter des imitateurs, en même temps que d'attirer sur la Faculté un accroissement de considération puisé dans l'estime qu'elle fait d'elle-même, et dont une souscription élevée sera la preuve incontestable.

» 3° Réclamer le concours des Autorités locales pour conduire à bonne fin un projet qui a pour but de glorifier des savants nés dans Montpellier, et dont l'influence, franchissant les limites ordinaires du mérite ou du talent, s'est revêtue d'un caractère plus élevé, en universalisant les services qui en sont la conséquence. — Lapeyronie a pour titres majeurs l'émancipation de la chirurgie, la fondation de l'Académie de chirurgie, la création de la chirurgie militaire moderne, et un testament modèle, qui révèle une âme noble et une ardeur dignement exceptionnelle pour l'accroissement des sciences. Par une disposition de ce testament, il a légué à sa ville natale un des rares monuments qu'elle possède. — Barthez, vous le savez, a été le modèle des professeurs. Son enseignement et ses écrits lui ont donné, à Montpellier, une position et une célébrité comparables à celle de Boerhaave à Leyde, et la doctrine qu'il a formulée et répandue est devenue le patrimoine de l'École de Montpellier, qui y puise encore la source d'une influence dont la ville retire, non-seulement des avantages moraux, mais aussi des avantages matériels. — Ces titres, bien supérieurs à ceux de beaucoup d'hommes dont s'enorgueillissent des cités moins importantes que la nôtre, sont très- appréciés par nos Autorités locales, et les premières informations que votre commission peut vous transmettre sont extrêmement favorables. Il serait injuste de ne pas dis-

tinguer parmi les hautes approbations qui nous ont été données, celles de M. le premier Président de la Cour impériale, de M. le Préfet de l'Hérault et de M. le Maire de Montpellier, dont l'opinion s'est manifestée sous une forme impulsive qui nous engage nous-mêmes; car nous ne voudrions pas que le sentiment du devoir et de notre propre gloire fût plus puissant chez nos appréciateurs que chez nous-mêmes.—Votre commission vous propose donc, Messieurs, de fixer par des démarches convenables auprès des Autorités, les encouragements spontanés qu'elles nous ont prodigués, et de profiter de toutes les ressources de leur bienveillant concours, ressources qui peuvent se traduire par des votes de fonds de la part du Conseil général de l'Hérault et du Conseil municipal de Montpellier.

» 4° Faire présenter des listes de souscription à tous nos confrères de Montpellier, qui, bien que rattachés à nous par des liens moins immédiats, tiennent cependant à la Faculté par le souvenir de leur titre, par la conformité de leurs opinions médicales, par des habitudes d'égards et d'estime réciproques, et qui, dans cette circonstance, joindront le dévouement du citoyen au zèle éclairé du médecin. Tout nous fait espérer que nous reconnaîtrons en eux les membres de cette Ecole externe qui est un soutien incontesté pour les idées doctrinales de Montpellier. — A côté des docteurs de la ville, recevons aussi les offrandes de nos élèves, l'espoir de la profession et les représentants de l'âge généreux. Constatons une encourageante vérité, en rappelant que nous leur devons le premier tribut. Une Société médicale exclusivement composée d'élèves de l'École a spontanément voté une somme de 200 francs, comme un pieux témoignage pour la mémoire de Barthez et de Lapeyronie.

» 5° Intéresser à un acte non moins utile qu'honorable les membres de l'Université de Montpellier, déjà stimulés par l'exemple et l'appui de M. le Recteur de l'Académie, qui s'est montré hautement sympathique à notre projet; provoquer en conséquence les souscriptions des professeurs des Facultés, qui, rivalisant de zèle avec la nôtre, concourent à une œuvre commune; susciter le concours des Sociétés savantes de Montpellier, de la Cour impériale et, en général, de tous les hommes qui, par leur participation aux travaux de l'intelligence, l'élévation connue de leurs sentiments, peuvent être d'avance réputés favorables au projet; attirer enfin sur les listes de souscription les noms de nos concitoyens de Montpellier dont la fortune permet d'espérer un concours

convenable. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que l'influence du corps médical de Montpellier sur les habitants de la ville peut être immense; c'est un des privilèges de notre profession : chacun de nous a accès dans les familles, où il recueille à la fois le respect et la confiance. L'action du médecin sur l'opinion est incontestable. Il y aurait donc un rôle préparatoire que nous pouvons nous imposer d'avance : celui de former l'opinion, d'exciter la générosité, d'intéresser à notre gloire ceux qui recherchent nos services, et de préparer ainsi des appoints généreux qui nous rapprocheront du but.

» 6° Donner de la publicité au projet par les divers moyens qui sont à notre disposition. Nous sommes assurés du concours des journaux de la localité, notamment du *Messàger du Midi*, dont les rédacteurs, avec un empressement spontané que nous sommes heureux de signaler, ont adopté notre cause. La grande publicité de ce journal, l'influence qu'il exerce dans les départements méridionaux, expriment d'avance la direction efficace qu'il imprimera à l'opinion publique. Les journaux de médecine de Montpellier ouvriront des listes de souscription dans leurs bureaux et stimuleront les sympathies de leurs abonnés. — Un autre moyen d'atteindre le but consisterait à répandre les biographies abrégées de Barthez et de Lapeyronie. Il est impossible que les beaux exemples si multipliés dans ces existences consacrées aux progrès de la science et au bien de l'humanité, ne réveillent au fond du cœur un sentiment d'estime qui se traduira par des libéralités. Des adresses aux Sociétés savantes et surtout à l'Institut et à l'Académie de médecine, répondront à la même pensée. Vous savez, Messieurs, que Barthez et Lapeyronie étaient membres de l'Académie des sciences, et que l'Académie de médecine se considère comme rattachée à Lapeyronie par des liens plus étroits, puisqu'elle est héritière de l'Académie de chirurgie, dont Lapeyronie fut le fondateur. Des communications officieuses nous font espérer que le projet relatif à l'érection des statues de nos célèbres concitoyens sera surtout bien accueilli par la dernière Société savante, dont le secrétaire perpétuel projette en ce moment même l'éloge public de Lapeyronie, pour une des séances solennelles. Les mêmes informations nous permettent de compter sur l'appui du corps des médecins militaires, dont Lapeyronie fut l'un des premiers organisateurs. Pour compléter ce système général d'action, destiné à multiplier les adhérents en faveur du projet, votre commission vous propose d'adresser des feuilles de souscription aux

docteurs en médecine influents par leur position de praticiens, et qui, placés dans le rayon médical de Montpellier, pourront contribuer à recueillir des signatures. L'intervention des survivants de la famille de Barthez, qui sont encore assez nombreux, pourra aussi nous être utile. Nous ne saurions oublier que l'un d'eux [1] a laissé des souvenirs honorables dans un concours auquel il a pris part dans notre École. L'estime méritée dont il jouit à Paris, rendra plus fructueux le zèle qu'il puisera dans une œuvre destinée à augmenter l'illustration du nom qu'il porte.

» 7° Faire appel à S. M. l'Empereur, par l'intermédiaire des députés de l'Hérault au Corps législatif, et à M. le ministre de l'Instruction publique, par l'intermédiaire de M. le Recteur. Cet appel ne peut manquer d'être entendu. Le gouvernement favorise les gloires populaires. Nulle n'est plus revêtue de ce titre que celle qui a sa source dans les services médicaux. Car si la science médicale est l'une des plus élevées et des plus abstraites, par les considérations inductives qui la couronnent, elle est aussi celle qui, par ses racines et ses applications, descend le plus profondément dans les détails, se mêle le plus intimement à la vie de tous, et se traduit par les services les plus réitérés et les plus populaires. Le médecin, tenant du philosophe et de la sœur de charité, ne peut être vu avec indifférence par un gouvernement qui apprécie au même degré les progrès supérieurs qui l'illustrent, et les services dévoués qui font sentir les bienfaits de l'organisation sociale chez le pauvre, dans l'hôpital, dans l'humble asile privé, chez l'ouvrier, chez le paysan, partout enfin où il y a une misère à soulager. Il est donc permis d'espérer que les hautes personnalités de la profession médicale dont la mémoire mérite les honneurs que nous voulons décerner, recevront aussi le patronage du gouvernement, et que celui-ci, après avoir si largement favorisé la consécration des célébrités de l'armée, ne refusera point de glorifier les représentants illustres de l'art conservateur. Le mouvement est déjà imprimé dans ce sens ; les statues d'Ambroise Paré, de Parmentier, de Bichat, de Larrey, sont un témoignage de ce progrès de l'opinion en faveur de la médecine, et nous ne présumons pas trop de la noble sollicitude de l'Empereur et de l'élévation des sentiments de M. le Ministre,

---

[1] M. le docteur E. Barthez, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie, petit-neveu du professeur de Montpellier.

en comptant sur leur appui, en l'invoquant pour une cause si digne de leur générosité. Nous rappelons avec orgueil que Barthez fut le médecin de Napoléon Ier, et que Lapeyronie s'arrachait à la cour de Louis XV pour se faire le chirurgien des pauvres.

» 8° Votre commission vous propose encore, Messieurs, de régler toutes les démarches qui doivent assurer la réussite de notre projet, en priant M. le Préfet de nommer une Commission générale, associant aux noms médicaux ceux de plusieurs de nos concitoyens éminents. Cette commission sera chargée de recueillir les souscriptions ultérieures et de prendre toutes les mesures nécessaires. M. le Préfet nous secondera plus énergiquement, lorsqu'il se sentira soutenu par la manifestation libérale que nous sollicitons actuellement de la Faculté, dont les Membres sont ici rassemblés. Ouvrons immédiatement, Messieurs, la souscription pour les monuments qu'ont mérités Lapeyronie et Barthez. Que cette initiative soit la vive expression de notre vénération pour ces grands noms, du bonheur que nous éprouvons à les compter comme nos maîtres, et que le premier acte de justice rémunératoire, dont nul mieux que nous ne saurait apprécier l'urgence, communique l'entraînement de l'exemple!»

Après la lecture de ce rapport, dont l'ensemble fut approuvé par les Professeurs et les Agrégés spécialement convoqués pour cette séance, une liste de souscription fut ouverte à la Faculté et réunit immédiatement les adhésions de tous les membres présents.

Ont souscrit en ce moment, pour les sommes ci-après, les Professeurs et Agrégés dont les noms suivent :

» MM. Boyer, assesseur, président de la séance, 300 fr.; Lordat, 300 fr.; Bouisson, 1,000 fr.; Golfin, 300 fr.; Dupré, 300 fr.; Anglada, 100 fr.; Courty, 200 fr.; Béchamp, 50 fr.; Jaumes, 100 fr.; Martins, 50 fr.; Kuhnholtz-Lordat, 100 fr.; Pourché, 50 fr.; Quissac, 50 fr ; Parlier, 50 fr.; Moutet, 50 fr.; Garimond, 50 fr.; Saurel, 50 fr.; Bourdel, 50 fr.; Cavalier, 50 fr.; Jacquemet, 50 fr.; Brousse, 50 fr.; Moitessier, 50 fr.; Girbal, 30 fr.; Guinier, 30 fr.; Jallaguier, 50 fr.; Pécholier, 50 fr.; Combal, 30 fr.; Lassalvy, 10 fr.

Cette liste, à laquelle s'ajoutèrent les noms de MM. Bérard,

doyen de la Faculté, alors en congé, et Duportal, professeur honoraire, qui souscrivirent, le premier pour la somme de 300 fr., le second pour celle de 200 fr., représenta un noyau d'attraction qui devait susciter de nombreux imitateurs, soit dans le corps universitaire, soit dans le corps médical de Montpellier. Les étudiants de la Faculté et bon nombre de médecins étrangers que nous sommes heureux de remercier de leur empressement et de leur appui, apportèrent leur contribution pécuniaire à une œuvre dont l'intérêt et l'utilité les avaient frappés. La commission spéciale de la Faculté, en mettant en application les mesures dont elle avait reconnu l'opportunité, put apprécier combien son plan était avantageux. Les souscriptions qui affluaient et les lettres d'adhésion qui nous parvenaient, prouvaient à quel degré l'opinion médicale s'était émue au souvenir de l'acte tardif de réparation qui se préparait pour Lapeyronie et pour Barthez. Nous devons signaler spécialement l'approbation de l'Académie impériale de médecine et les témoignages de vive sympathie qui nous furent donnés en cette circonstance par le corps médical Lyonnais. Reproduire ici les noms de tous les adhérents qui ont assuré par leur empressement la réussite d'une œuvre dont l'entreprise n'était pas sans quelque difficulté dans une ville à population restreinte, et dont l'échec eût peut-être donné lieu à de fâcheuses interprétations, sera leur prouver combien leur coopération nous a été précieuse, et consacrer le souvenir d'un acte généreux qui a décidé la prise en considération des décisions de la Faculté par l'Autorité supérieure, et par suite le succès définitif du projet.

La liste complémentaire des souscriptions universitaires et médicales comprenait les noms suivants :

«MM. Donné, recteur de l'Académie de Montpellier, 100 fr.; Laurens, secrétaire agent-comptable de la Faculté de Médecine, 50 fr.; l'abbé Flottes, professeur honoraire à la Faculté des lettres, 200 fr.; Pastureau,

médecin principal, 10 fr.; docteur Bringuier, 10 fr.; docteur Bringuier, fils 10 fr.; docteur Ducel, 50 fr.; docteur Crouzet, 20 fr.; Jourdain, proviseur au Lycée, 10 fr.; Siguy, doyen à la Faculté des lettres 10 fr.; Roubière, médecin, 25 fr.; Coustol, médecin, 25 fr.; Marcel de Serres, professeur à la Faculté des sciences, 30 fr.; Loubers, ancien censeur, 15 fr.; Planchon, professeur à la Faculté des sciences, 20 fr.; Chancel, professeur à la Faculté des sciences, 50 fr.; Éd Roche, professeur à la Faculté des sciences, 20 fr.; Wolf, professeur à la Faculté des sciences, 20 fr.; docteur Verdier, 5 fr.; Vidal, pharmacien, 5 fr.; Rivière, id., 5 fr.; Sérane aîné, id., 5 fr.; Sérane, jeune, id., 5 fr.; Sanguinède, id. 10 fr.; docteur Grenier, 10 fr.; docteur E. Farrat, 25 fr.; Joly, pharmacien, 10 fr.; Boubals, id., 5 fr.; Ducel, id., 5 fr.; Lablache, id., 5 fr; Durand, id., 5 fr.; docteur E. Jallaguier, 5 fr. docteur B. Dunal, 10 fr.; docteur Girou, 5 fr.; docteur Piron, bibliothécaire adjoint à la Faculté de Médecine, 10 fr.; Belugou, pharmacien, 5 fr.; docteur Déjan, 5 fr.; docteur Fave, 5 fr.; docteur Bertin, agrégé libre à la Faculté de médecine, 25 fr.; docteur Gribowski, de Caune, 10 fr.

»La Société médicale d'émulation, composée d'élèves de la Faculté, 200 fr.; C. Bertrand, prosecteur, 50 fr.; Batigne, aide d'anatomie, 10 fr.; Jaumes, chef de clinique chirurgicale, 10 fr.; Arnoux, secrétaire adjoint de la Faculté, 10 fr.; Frat, étudiant en médecine, 20 fr.; Broussonnet, id., 20 fr.; Marcelin, id., 5 fr.; Roussel, id., 5 fr.; Rousset, id., 5 fr.; Castanier, id., 5 fr.; Payri, id., 5 fr.; Corporandy, id., 2 fr.; Quatrefages, id., 5 fr.; Chabrier, interne à l'hôpital Saint-Éloi, 5 fr.; Gayraud, id., 5 fr.; Cairel, id., 5 fr.; Coulon, id., 5 fr.; L. Tailhade, étudiant en médecine, 10 fr.; Abbal, id., 5 fr.; Delhon, id., 5 fr.; de Martin, id., 5 fr.; Gignoux, id., 5 fr.; Méot, id., 5 fr.; Fourés, id., 5 fr.; Teulon, id., 5 fr.; Rastoul, id., 5 fr.; Caisso, id., 5 fr.; Calmel, id., 5 fr.; Ledhuy de Bourgade, id., 5 fr.; Selsis, id., 5 fr.; Larrat, id., 5 fr.; Delclos, id., 5 fr.; Pastre, id., 10 fr.; Girard, id., 5 fr.; Lacombe (Frédéric), id., 10 fr.; Sevestre (Hippolyte), id., 5 fr.; Serieys (Frédéric), id., 5 fr.; Chadebec, id., 2 fr.; Levrat-Perroton, id., 5 fr.; Laurens (Gustave), id., 2 fr.; Arnaud de Fabre, id., 5 fr.; Larguier, id., 5 fr.; Bedos, id., 5 fr.; Castanède (Antoine), id., 5 fr.; Nadaud (Auguste), id., 5 fr.; Edmond Lambert, id., 5 fr.; Seeligman, id., 2 fr.; Bottaro, id., 5 fr.; Vélasti, id., 5 fr.; Blanc, ancien chef de clinique chirurgicale, 10 fr.; Thomas, étudiant en médecine, 5 fr.; Lavergne, id., 5 fr.; Dan-

gereux, id., 5 fr.; Sapin, id., 5 fr.; Daroux, id., 5 fr.; Michel, id., 5 fr.; Surdun, chef interne à l'hospice d'Arles, 5 fr.; Tristani, étudiant en médecine, 5 fr.; Casassus, id., 5 fr.; Amourel, id., 5 fr.; Douvres, chirurgien auxiliaire de la marine, 5 fr.; Page, chirurgien de 2e classe, 5 fr.; Rey, id., 5 fr.; Pitta, étudiant en médecine, 10 fr.; Scelles de Montdézert, id., 5 fr.; Bizarelli, id., 5 fr.; Martin, id., 5 fr.; Boehm et Fils, éditeurs du *Montpellier médical*, 50 fr.

» MM. Barthez, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie, à Paris, 200 fr.; le professeur Teissier, à Lyon, 20 fr.; le docteur Colrat, id., 20 fr.; le docteur Diday, id., 20 fr.; le docteur Garin, id., 20 fr.; le docteur Foltz, id., 5 fr.; le docteur Gromier, id., 5 fr.; le docteur A. Potton, id., 5 fr.; le docteur Gillebert d'Hercourt, id., 5 fr.; le docteur Rérolle, id, 5 fr.; le docteur Perrin, id., 10 fr.; le docteur Tavernier, id., 10 fr.; le docteur Mouchon, id., 10 fr.; le docteur Rambaud, id.. 25 fr.; le professeur Pétrequin, id., 20 fr.; le docteur Manéchalle, id., 10 fr.; le docteur Philipeaux, id., 10 fr.; le professeur Devay, id., 20 fr.; le docteur Baumès, id., 20 fr.; Castan, chef de clinique médicale, à Montpellier, 10 fr.; le docteur Bertin neveu, id., 10 fr.; le docteur Rousset, id., 10 fr., le docteur Siguy, à Pierrelatte, 5 fr.; Gautier, étudiant en médecine, à Montpellier, 10 fr.; Pressegol, id., 5 fr.; Civet, id., 2 fr. Théodose Lacour, id. 5 fr.; Jeaugérand, id., 2 fr.; Pasqualini, id., 5 fr.; Carrique, id., 5 fr.; Trauttmann, id., 5 fr.; Sarrouy, id., 5 fr; Victorin Ollier, id., 2 fr.; Albert, id., 5 fr.; Péchadre, id., 5 fr.; Passat, id., 5 fr.; Melgranit, id., 5 fr,; Puig, id., 5 fr.; Santoni, id., 10 fr.; Victor Roumieux, id., 5 fr.; Tremoulet, id., 5 fr.: Alph. Blanc, id., 5 fr.; Bonery, 5 fr.; Constant Estève, id., 5 fr.; Fanton, id., 5 fr.; Clément, id., 5 fr; Galtier, id., 5 fr.; Dumas, id., 5 fr.; Celon, id., 5 fr.; Giral, id., 5 fr.; Frisant, id., 5 fr.; Larrat, id., 5 fr.; L. Jac., id. 5 fr.; Grynfeltt, id., 5 fr.; Maurel, id., 2 fr.; G. Bertaud, id., 5 fr.; Castaneda y Zamorano, id., 20 fr. »

Jusqu'à ce moment (avril 1859) et sur l'avis de M. le Préfet, la souscription avait été bornée au corps médical. Cette restriction avait pour but d'éclairer l'autorité supérieure et d'être l'expression d'une opinion spéciale et compétente, destinée à motiver

l'autorisation ministérielle nécessaire pour donner au projet un caractère officiel, et pour élargir les bases de la souscription, en y conviant les Conseils de la ville et du département, ainsi que le public non médical. Le montant de la liste des premiers souscripteurs, exclusivement composée de médecins, s'était élevée à 6,300 fr. M. Gavini, préfet de l'Hérault, qui s'était déjà montré si sympathique à la cause de la Faculté, ne pouvait méconnaître un témoignage significatif dans cette souscription recueillie pour la plus grande partie à Montpellier même, et qui était réellement élevée, en ayant égard à l'exiguïté numérique de ceux qui avaient pu y prendre part. Il invita la Commission provisoire à former auprès de M. le Ministre de l'Intérieur une demande à l'effet d'être autorisée à donner suite au vœu exprimé par la Faculté de Montpellier. La lettre suivante fut aussitôt adressée à M. le Ministre.

«Monsieur le Ministre,

»Le sentiment élevé qui porte en ce moment plusieurs cités de la France à consacrer la mémoire des hommes illustres qu'elles ont vus naître, en leur élevant des statues, s'est récemment manifesté à Montpellier en faveur de deux savants qui, dans le siècle dernier, ont honoré à la fois leur pays et leur ville natale, en même temps qu'ils ont laissé dans la science une empreinte profonde. Ces hommes sont Lapeyronie et Barthez.

»Depuis longtemps la ville de Montpellier désirait que les glorieux services que son École de médecine a rendus à l'enseignement et à l'exercice de l'art de guérir, fussent à la fois exprimés et récompensés par un monument commémoratif érigé en l'honneur de ceux qui ont le plus sûrement et le plus brillamment établi sa célébrité. La proposition d'ériger les statues de Lapeyronie et de Barthez dans leur ville natale a été faite dans une occasion solennelle, celle de la rentrée des Facultés, et elle a été accueillie avec l'assentiment chaleureux de tous les assistants. Cette pensée s'est aussitôt traduite en un projet sérieux soutenu par la faveur publique et hautement encouragé par la bienveillance des autorités locales. Le Corps médical de Montpellier s'est empressé d'or-

ganiser une liste de souscription, où les offres spontanées ont bientôt figuré pour une somme de 6,500 fr. Les adhésions de la Presse médicale, de plusieurs Sociétés savantes et spécialement de l'Académie impériale de médecine de Paris, les encouragements qui se sont produits de toutes parts, lorsque les noms sympathiques de Barthez et de Lapeyronie ont été prononcés, sont une preuve évidente que le projet répond à un vœu général et ardent, qui n'est lui-même qu'un acte de justice rémunératoire.

» La Commission nommée par la Faculté de médecine, et qui a l'honneur d'exposer ces faits à Votre Excellence, n'a pas voulu précipiter ses démarches et s'adresser à vous, Monsieur le Ministre, avant d'avoir acquis la certitude que l'érection des statues de Lapeyronie et de Barthez à Montpellier réunissait toutes les conditions de succès que préparent, en pareille occurrence, la voix publique et l'approbation spéciale des hommes compétents. Plusieurs mois se sont écoulés depuis que l'idée d'ériger les statues de nos deux illustres concitoyens a été émise, et cette idée conquiert tous les jours de nouveaux suffrages. La Commission, désirant poursuivre régulièrement son œuvre, et appréciant l'influence heureuse qu'exercerait une approbation émanée de Votre Excellence, vient lui demander ajourd'hui l'autorisation nécessaire pour atteindre son but. Elle prie Votre Excellence d'accueillir favorablement le projet tendant à faire ériger les statues de Lapeyronie et de Barthez sur l'une des places publiques de Montpellier, ou devant la façade de l'École de médecine de cette ville.

» Les noms de ces deux illustrations de la Cité médicale sont dignes de l'honneur qu'on veut leur rendre. La postérité a déjà consacré leur gloire, et il nous suffira de résumer leurs services pour justifier la demande que nous vous adressons au nom de la Faculté et du Corps médical de Montpellier.

» Lapeyronie rendit des services de premier ordre à l'armée des Cévennes, sous le maréchal de Villars, et à l'armée de Flandre, pendant la campagne de Fontenoy, sous le maréchal de Saxe. Premier chirurgien de Louis XV, qui l'anoblit et le logea aux Tuileries, il mit à profit sa haute influence pour assurer l'indépendance et la constitution de l'art chirurgical. Il fonda l'une des grandes institutions scientifiques du XVIIIe siéle, l'Académie de chirurgie, et par un testament à jamais mémorable, il créa un enseignement chirurgical régulier à Paris et à

Montpellier, et dota la dernière ville d'un édifice magnifique où cet enseignement devait être donné.

» Barthez s'est placé au premier rang parmi les législateurs de la science. Ses leçons, ses écrits, son influence, imprimèrent à la médecine une marche sévère dans le sens des idées spiritualistes; et cette réaction contre les théories mécaniciennes qui avaient cours à l'époque ou il parut, fut d'une haute importance. Médecin de Napoléon Ier, après avoir été celui du duc d'Orléans, Barthez a laissé un nom qui se personnifie avec une doctrine, et l'École de Montpellier le vénère comme l'une des grandes figures de l'histoire médicale.

» Nous osons croire, M. le Ministre, que notre désir d'élever un monument à Lapeyronie, qui fut un maître si éminent en chirurgie, et à Barthez, qui représente avec non moins d'éclat la médecine, recevra l'approbation de votre Excellence. Notre École et la ville de Montpellier vous seront reconnaissantes de l'appui que vous daignerez leur prêter pour l'accomplissement d'un projet qui, en raison du caractère élevé et général des services rendus par nos illustres compatriotes, intéresse aussi la gloire de la France.

» Nous sommes avec respect, etc.

» LORDAT, GOLFIN, DUPRÉ, COURTY, BOUISSON, *secrétaire.* »

C'est avec un sentiment de vive gratitude que nous rappelons ici que cette lettre fut transmise à M. le Ministre de l'Intérieur par M. le Préfet de l'Hérault, avec une recommandation si pressante et si bien motivée, que, dès ce moment, le succès de la proposition put être considéré comme assuré. Malgré les lenteurs inséparables d'une affaire qui non-seulement avait pour condition des mesures dont l'expédition pouvait être retardée par les formalités de la bureaucratie, mais qui exigeait surtout des secours pécuniaires, plus tardifs encore à s'effectuer, la situation était heureusement établie. Le projet d'érection des statues était enfin porté devant l'autorité supérieure et entrait dans une phase régulière qui ne pouvait qu'aboutir à une bonne solution.

II.

Approbations officielles du projet d'érection des statues de Lapeyronie et de Barthez. — Commission générale chargée de poursuivre l'exécution des monuments.

M. Pagezy, maire de Montpellier, avait déjà annoncé dans un remarquable discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Édouard Adam, que la ville de Montpellier ne se bornerait pas à honorer le représentant d'une industrie source de la richesse actuelle des contrées viticoles, mais qu'elle se disposait à rendre un pareil et non moins légitime hommage aux représentants de la science, à Lapeyronie et à Barthez. M. le Maire porta effectivement devant le Conseil municipal le vœu de la Faculté de médecine de Montpellier, et par une délibération prise le 18 juin 1859, le Conseil vota à titre de souscription une somme de 6,000 fr.

Ce témoignage par lequel la ville de Montpellier s'associait si généreusement à notre projet, fut immédiatement porté à la connaissance de M. le Ministre de l'Intérieur, qui n'hésita plus à provoquer le décret impérial nécessaire pour l'exécution des monuments.

Le 6 août 1859 parut, au *Moniteur*, un décret impérial autorisant l'érection des statues de Lapeyronie et de Barthez à Montpellier.

Dans sa séance du 25 août 1859, le Conseil général de l'Hérault, s'appuyant sur ce décret et suivant l'exemple du Conseil municipal de Montpellier, vota aux mêmes fins une pareille somme de 6,000 fr.

Les premières difficultés étant complétement vaincues et les plus hautes sanctions étant données au projet de la Faculté de médecine de Montpellier, M. Gavini, préfet de l'Hérault, s'em-

pressa d'organiser définitivement les vrais moyens d'atteindre le but. Nous reçûmes, le 28 janvier 1860, communication de l'arrêté ci-après, qui fut inséré dans le *Messager du Midi*.

« Nous, Maître des requêtes, Préfet de l'Hérault, Chevalier de la Légion d'Honneur,

» Vu le projet formé par la Faculté de médecine de Montpellier, d'élever des statues à la mémoire des deux savants médecins, Lapeyronie et Barthez ;

» Vu la délibération, en date du 18 juin 1859, par laquelle le Conseil municipal de cette ville approuve le projet d'exécution de ces monuments, et vote à cet effet une somme de six mille francs ;

» Vu la décision du Conseil général, dans sa séance du 25 août 1859, affectant aux mêmes fins pareille somme de six mille francs ;

» Vu le décret impérial, en date du 6 août 1859, qui autorise l'érection des monuments doit il s'agit ;

» Arrêtons :

» Article 1er. Il est institué une Commission chargée de surveiller l'exécution des monuments projetés et de provoquer des souscriptions, soit dans le département, soit au dehors, pour concourir aux frais de leur exécution.

» Art. 2. La Commission est composée et organisée ainsi qu'il suit :

» MM. le Préfet de l'Hérault, *président* ; — Alicot, conseiller à la Cour impériale ; — Aragon, président de chambre à la Cour impériale ; — Barthez, médecin du Prince impérial, à Paris ; — Bérard, doyen de la Faculte de médecine de Montpellier, *vice-président* ; — Bertrand, avocat ; — De Bonald (Victor), membre de l'Académie des sciences et lettres ; — Bouisset, vice-président de l'administration des hospices ; — Bouisson, professeur à la Faculté de médecine, *secrétaire* ; — Boyer, professeur à la Faculté de médecine ; — Chivaud, notaire ; — Combal, agrégé à la Faculté de médecine ; — Courty, professeur à la Faculté de médecine ; — Cros, directeur de la Banque ; — Donné, recteur de l'Académie ; — Doûmet, député au Corps législatif ; — Duffours, président du Tribunal civil ; — Dupré, professeur à la Faculté de médecine, *secrétaire* ; — Germain, professeur à la Faculté des lettres ; — Golfin, professeur à la Faculté de médecine ; — Grasset, conseiller à la Cour impériale, —

Kühnholtz-Lordat, bibliothécaire à la Faculté de médecine; — Lordat, professeur à la Faculté de médecine; — Marès (Henri), membre du Conseil général; — Martinenq, chanoine honoraire; — Pagezy, maire de Montpellier; —Parlier, agrégé à la Faculté de médecine; —Planchon, directeur de l'École de pharmacie; — Pourché, agrégé libre à la Faculté de médecine; — Marcel de Serres, professeur à la Faculté des sciences; —Saint-René-Taillandier, professeur à la Faculté des lettres; — Louis Tissié-Sarrus, *trésorier*.

» Art. 3. M. le Maire de la ville de Montpellier est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

» Montpellier, le 27 janvier 1860.

» *Le Préfet de l'Hérault*,

» Gavini. »

Cettte Commission, où nos lecteurs ont déjà reconnu les noms des personnes qui, par leur position dans la science, la magistrature, le clergé et diverses administrations, pouvaient exercer la meilleure influence, et par leur exemple provoquer de nouvelles adhésions au projet d'érection des statues de Lapeyronie et de Barthez, se réunit pour la première fois à la préfecture de l'Hérault, le 30 janvier 1860, sous la présidence de M. le Préfet. Après avoir été installée dans ses fonctions, la Commission ouvrit elle-même, comme premier acte du rôle qui lui était confié, une nouvelle liste de souscription; ses membres s'inscrivirent pour les sommes ci-après :

« M. le Préfet de l'Hérault, président, 100 fr.; Louis Tissié-Sarrus, trésorier, 100 fr.; Alicot, 100 fr.; Aragon, 50 fr.; Bertrand, 100 fr.; Bouisset 25 fr.; Chivaud, 50 fr; Cros, 30 fr.; Doûmet, 100 fr.; Duffours, 50 fr.; Grasset, 50 fr.; H. Marès, 40 fr.; Pagezy, 100 fr. Marcel de Serres, 50 fr.; Saint-René Taillandier, 25 fr.

Les autres membres avaient déjà porté leur souscription sur les listes que nous avons publiées plus haut. Il fut en outre décidé que chaque membre se chargerait de provoquer, dans la mesure de son influence spéciale, de nouvelles adhésions; des feuilles de

souscription furent imprimée et répandues ; la pensée de la Commission générale y était résumée en ces termes :

« On ne saurait méconnaître que depuis quelques années les témoignages de reconnaissance publique envers les hommes célèbres qui ont rendu des services à leur pays, ne se soient multipliés d'une manière à la fois honorable pour la mémoire de ceux qui ont mérité cette glorification, et pour les villes qui l'ont décernée. Chaque cité, en France, a tenu à se parer d'un monument qui rappelât un nom déjà inscrit dans l'Histoire, illustre dans les armes, les lettres, les sciences, ou éveillant le souvenir d'une existence vertueuse et utile. La médecine, qui, tout en occupant une place élevée dans les sciences, se lie à la bienfaisance publique par ses applications, a dû nécessairement être représentée dans les honneurs rendus aux hommes qui, à des titres différents, ont bien mérité de leur patrie. Les statues récemment élevées dans diverses villes de France, à Paré, à Bichat, à Larrey, et à plusieurs autres, expriment suffisamment le degré d'estime accordée à la mémoire des médecins éminents.

» La ville de Montpellier avait, à cet égard, un tribut spécial à payer aux maîtres dans l'art de guérir qui, non-seulement ont contribué à sa gloire locale, mais qui, par le caractère général de leurs services, ont su honorer à un égal degré la science qu'ils ont cultivée, et la France elle-même. Les noms de Lapeyronie et de Barthez, nés tous deux à Montpellier, imposaient surtout des souvenirs de gratitude, et l'on pouvait s'étonner que la Ville Médicale eût été si lente à consacrer par un monument convenable la mémoire de ces grandes illustrations. Qui ne connaît les titres de Lapeyronie et de Barthez à l'admiration de la postérité? il nous suffira de les résumer brièvement en tête de cette liste de souscription.

» Lapeyronie, ancien professeur à Montpellier, premier chirurgien de Louis XV, a pour titres majeurs : l'émancipation de l'art chirurgical, où il s'est placé au premier rang ; la fondation de l'Académie royale de chirurgie, qui, dans le dernier siècle, a tant contribué aux progrès de la science et à la gloire du pays; la création de la chirurgie militaire moderne, où il a préparé les heureuses réformes de Percy et de Larrey ; enfin, un testament modèle où se dévoile une âme noble et généreuse. Lapeyronie, devançant Monthyon dans ses libéralités envers

les sciences, a légué une fortune considérable pour leur accroissement. Par une clause de ce testament, il a créé dans sa ville natale un des beaux et rares monuments qu'elle possède. Cet acte seul lui donnerait des droits à nos hommages, s'ils n'étaient plus légitimement dus à son génie et à ses vertus.

» Barthez, professeur à Montpellier depuis 1760 jusqu'à 1806, médecin de l'Empereur Napoléon, s'est créé par ses nombreux écrits une place également élevée dans la philosophie et dans la médecine. Il a été à Montpellier, sous le rapport de la renommée, ce que Boerhaave fut à Leyde. Professeur éloquent, médecin profond, écrivain sévère, et non moins distingué par son érudition que par l'initiative de ses idées, il est le créateur d'une doctrine médicale célèbre, favorable aux traditions hippocratiques et aux idées spiritualistes. Cette doctrine, qui a donné à la médecine son vrai caractère, est devenue le patrimoine de l'École de Montpellier, qui y trouve encore la source d'une haute influence scientifique. Le Gouvernement a déjà honoré la mémoire de Barthez en admettant son buste dans les galeries de Versailles, à côté de celui de Bichat.

» La proposition d'ériger les statues de Lapeyronie et de Barthez dans leur ville natale a été faite dans une occasion solennelle, celle de la rentrée des Facultés (15 novembre 1858), et elle a été accueillie par les acclamations de l'assemblée. Soutenu par une délibération de la Faculté de médecine, hautement encouragé par les autorités locales, affermi par les sympathies du corps médical de Montpellier, qui, dans une souscription préalable et spontanée, a fourni une somme de 6,500 francs, le projet d'élever les statues de nos illustres concitoyens a trouvé un accueil non moins favorable dans la Presse médicale de Paris et de Lyon, et auprès de plusieurs Sociétés savantes, parmi lesquelles nous devons citer l'Académie impériale de médecine. Devenu ainsi l'expression de l'opinion publique, ce projet ne pouvait manquer de recevoir l'appui officiel qui nous permet de le recommander aujourd'hui aux souscripteurs.

» Par une délibération, en date du 18 juin 1859, le Conseil municipal de Montpellier a approuvé le vœu de la Faculté de médecine, et a destiné à cet effet une somme de 6,000 francs.

» Un décret impérial, en date du 6 août 1859, a autorisé l'érection des monuments de Lapeyronie et de Barthez à Montpellier.

»Dans sa séance du 25 août 1859, le Conseil général de l'Hérault, s'appuyant sur ce décret et suivant l'exemple du Conseil municipal de Montpellier, a voté aux mêmes fins pareille somme de 6,000 fr.

»Enfin, par un arrêté en date du 27 janvier 1860, M. le Préfet de l'Hérault a institué une Commission chargée de surveiller l'exécution des monuments projetés, et de provoquer, soit dans le département, soit au dehors, les souscriptions nécessaires pour concourir aux frais qu'ils exigent.

»Réunis dans une même pensée et dans un culte commun pour la mémoire de Lapeyronie et de Barthez, les membres de la Commission sont assurés du succès de la tâche qui leur est confiée. Une aussi louable entreprise ne saurait manquer d'être encouragée : par la ville de Montpellier, qui doit unir à la satisfaction qu'inspire un acte de justice celle d'acquérir des monuments destinés à embellir l'une de ses places publiques ; par le département de l'Hérault, qu'on n'a jamais vu indifférent à la prospérité de son chef lieu ; et par le Corps médical tout entier, depuis longtemps habitué à révérer dans Lapeyronie et dans Barthez deux types immortels de génie scientifique.»

(Suivent les signatures des membres de la Commission.)

MM. Bouisson et Dupré, professeurs à la Faculté de médecine, étaient spécialement chargés, en qualité de secrétaires, de tous les détails de la correspondance.

Nous ne reproduirons pas ici tous les travaux de la Commission, qui pendant plus de quatre ans n'ont cessé de se rattacher au but de sa création. Elle a tenu environ douze séances à la Faculté de médecine, et le résultat de ses délibérations est inscrit dans des procès-verbaux conservés avec soin. Il nous suffira de rappeler ses principales décisions en ce qui concerne l'emplacement sur lequel les statues pouvaient être dressées, le choix des artistes chargés de les exécuter, les mesures complémentaires destinées à accroître les produits de la souscription, enfin l'exécution matérielle des monuments.

Le choix de l'emplacement fut longuement étudié et discuté ; et les opinions ayant été partagées à cet égard au sein de l'as-

semblée, une sous-commission fut désignée pour examiner la question avec maturité. Cette sous-commission, composée de MM. Bérard, Bouisson, Donné, Cros, Grasset, Kühnholtz et Taillandier, soumit à une sorte d'enquête tous les plans proposés à cet égard, et chargea M. Bouisson de résumer dans le rapport suivant les motifs de sa décision.

«La Commission spéciale nommée par M. le Préfet, le 15 février dernier, pour étudier la question relative au caractère des monuments à élever à Lapeyronie et à Barthez, et pour choisir l'emplacement le plus convenable à ces monuments, vient vous soumettre aujourd'hui le résultat de son appréciation.

» Cette commission, composée de MM. Bérard, *président*; Donné, Cros, Grasset, Taillandier, Kuhnholtz, Bouisson, *rapporteur*, s'est réunie deux fois, et a successivement examiné les avantages et les inconvénients des divers emplacements qui pouvaient être choisis pour l'élévation des statues projetées. Ce choix présentait, dans la circonstance actuelle et avant l'ouverture de la souscription publique, un intérêt particulier, puisqu'il était de nature à influer sur la disposition qu'auraient les habitants de Montpellier qui s'intéressent à l'embellissement de la ville, à concourir plus ou moins activement à la souscription.

» On s'est d'abord pleinement accordé sur la convenance d'élever des statues d'un beau caractère, en bronze, d'une dimension avantageuse, d'un style harmonique et, autant que possible, exécutées par le même artiste. On a admis aussi la nécessité de ne pas isoler les deux monuments. Les noms de Lapeyronie et de Barthez également placés, quoique à des titres divers, dans l'estime de la postérité, liés par une communauté d'origine, doivent participer à la communauté des honneurs. Professeurs d'une même École, bienfaiteurs de leur ville natale, ayant élevé dans le même siècle, l'un au commencement, l'autre à la fin, les deux moitiés de l'art de guérir à une hauteur égale, parvenus enfin à des dignités de même importance, Lapeyronie comme chirurgien de Louis XV et Barthez comme médecin de Napoléon I[er], c'eût été rompre une harmonie naturelle que de séparer leurs statues. Le double monument qu'on prépare à nos éminents concitoyens est l'expression de deux idées qui se complètent : par la statue de Lapeyronie, on personnifie la chirurgie;

par celle de Barthez, la médecine, sciences auxquelles Montpellier doit sa principale notoriété extérieure.

» Les deux statues devant être réunies dans un même emplacement, il fallait que celui ci présentât des conditions spéciales de grandeur, de position, ou de destination primitive, pour être acceptable. Ces différents points de vue ont intéressé très-diversement les membres de la Commission. Des opinions variées ont été successivement émises et discutées, et l'on a pour ainsi dire passé en revue toutes les parties de la ville où le projet était matériellement exécutable.

» Une idée avait d'abord rallié la plupart des membres de la Commission : c'était celle qui consiste à ériger les statues sur la place du Peyrou. La grandeur du site, la beauté exceptionnelle et la renommée de la place, le plan même adopté dans la construction générale des parties qui la composent, et où l'on a réservé des piédestaux pour recevoir des statues, la désignaient naturellement au choix de la Commission. Nul doute, en effet, que l'adoption de cet emplacement ne réponde, plus que tout autre, à l'idée de glorification qui préside à l'érection d'une statue, et qu'une pareille exposition ne rehausse l'honneur qu'on veut rendre à la mémoire des hommes qui ont bien mérité de leur pays. En donnant suite à cette idée, la place du Peyrou pourrait devenir une sorte de musée en plein air, où seraient rassemblées les effigies des illustrations locales dont Lapeyronie et Barthez ouvriraient la série, sauf à compléter ce plan avec les ressources de l'avenir. On ajoutait que le public verrait avec faveur ce système de décoration, pour une place qui peut recevoir et faire valoir à la fois tous les genres d'embellissement. Ces considérations, on ne saurait le méconnaître, ont leur côté juste, mais elles ne sont pas à l'abri d'objections. On peut dire tout d'abord que le lieu choisi a les défauts de ses qualités : que, si la place est grandiose, elle doit avoir pour résultat d'amoindrir les statues, qui, vues de trop loin et se détachant de tout côté sur l'horizon, perdraient nécessairement de leur effet et ne pourraient compenser cette réduction que par l'ampleur de leur exécution, s'élevant forcément au type colossal, ce qui entraînerait des dépenses que l'examen du côté financier de la question permet de considérer comme hors de proportion avec les ressources. D'une autre part, la comparaison avec la statue équestre de Louis XIV, qui réunit précisément ces conditions de grandeur colossale, ajouterait à

l'infériorité des statues projetées; enfin, on ne peut oublier que la place du Peyrou, se rattachant à une époque historique indiquée par son architecture, par les emblèmes qui décorent ses portes, ses parapets ou ses murs d'enceinte, par les inscriptions et l'existence même de son arc-de-triomphe, par la présence de la statue équestre d'un monarque, ne saurait convenablement recevoir que des statues des grands hommes du règne. Le caractère de la construction de notre magnifique place étant général et pour ainsi dire politique, ce serait moins parmi les hommes de la localité que parmi ceux de la France entière, qu'il faudrait choisir les célébrités à honorer ; enfin, parmi ces dernières, il conviendrait de préférer des noms illustres dans les armes ou l'administration, à des noms qui, sans être moins haut placés dans la reconnaissance publique, ne l'ont toutefois méritée que par des services moins éclatants. Ces considérations ont fait perdre du terrain à l'idée d'ériger les statues de Lapeyronie et de Barthez sur la place du Peyrou, et l'on a successivement examiné la convenance de quelques autres emplacements.

» Celui du square récemment établi à l'entrée de la ville, vis-à-vis l'embarcadère du chemin de fer, répondrait-il à notre intention ? On avait eu, d'abord, la pensée d'y placer la statue d'Édouard Adam. Divers motifs ont fait renoncer à ce projet : la place est irrégulière, son centre est occupé par un grand bassin ; les massifs d'arbres et de verdure destinés à se développer et disposés d'une manière irrégulière, à la façon des jardins anglais, se prêtent peu à l'exposition d'une statue qu'on veut rendre facilement accessible aux regards, et semblerait plutôt cacher le monument que le mettre en évidence. Les motifs qui ont été trouvés valables pour renoncer à placer une seule statue, ne prennent que plus de force lorsqu'il s'agit d'en mettre deux; aussi votre Commission, tout en reconnaissant que le choix de cet emplacement aurait l'avantage d'offrir, comme première impression aux étrangers qui viennent visiter Montpellier, les statues de deux célébrités dans l'art de guérir, et d'annoncer ainsi la Ville médicale, ne s'est-t-elle pas arrêtée à un projet qui, sous les autres rapports, n'aurait pas suffisamment répondu à son but, et qui aurait eu l'inconvénient d'éloigner ces monuments non-seulement des établissements scientifiques, dont ils relèvent naturellement, mais aussi des parties de la ville les plus fréquentées.

» Il n'est pas du reste dans les habitudes reçues de placer des statues de grands hommes à l'entrée d'une ville. Les monuments qui ont cette

dernière destination sont ordinairement emblématiques et déterminés par les règles de l'architecture. Mais lorsqu'il s'agit d'honorer des noms illustres, c'est au sein et non à la porte des cités qu'on doit placer l'effigie de ceux qui ont mérité un si grand hommage.

«L'Esplanade, par sa position, son étendue, par l'attrait qu'elle exerce sur les promeneurs, et nous pouvons ajouter par la nécessité des embellissements qu'elle comporte, aurait pu rigoureusement se prêter à l'érection des monuments projetés. Les deux statues élevées dans l'allée du milieu, se faisant face dans l'intervalle compris entre les deux bassins, auraient trouvé un lieu matériellement très-convenable pour les recevoir, si on ne prenait en considération que l'étendue et la bonne exposition de la promenade. Mais si l'on réfléchit à la destination habituelle de cet espace, entouré de cafés, de cercles et de casinos, consacré aux parades militaires, souvent encombré par les baraques du champ de foire ou les mobiles établissements des baladins; si l'on remarque qu'il est surtout fréquenté à l'occasion des fêtes et réjouissances publiques; que son ensemble porte enfin un caractère essentiellement mondain, on comprendra que la décoration statuaire de l'Esplanade comporterait plutôt des sujets riants et mythologiques; mais que les austères figures de Lapeyronie et de Barthez, qui n'éveillent que des souvenirs sérieux, feraient un contraste choquant avec ce théâtre des bruyants plaisirs. Ajoutons que l'Administration municipale a déjà fait choix d'un terrain annexé à l'Esplanade pour la statue d'Édourd Adam, laquelle doit être placée à son extrémité sud, dans l'axe de la grande allée, et qu'il est douteux que, même en passant outre, eu égard aux considérations sus-énoncées, elle consentît à modifier ce dernier projet, ou à le compliquer par l'admission de deux nouvelles statues sur le vaste terrain qui appartient à cette promenade.

» Les difficultés qui viennent d'être énoncées pour chacun des emplacements sus-mentionnés, cessent d'exister si l'on songe à ériger les statues de Lapeyronie et de Barthez au voisinage des Établissements scientifiques de notre ville. Votre Commission a successivement examiné les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à placer ces monuments, soit au Jardin des Plantes, soit devant la façade de l'École de médecine.

» En ce qui regarde le Jardin des Plantes, ce ne serait que vers l'entrée du Jardin qui correspond à l'angle du boulevard et de la route de

Ganges, et en opérant des remaniements de terrain ou des modifications dans les constructions actuelles, qu'on pourrait placer les statues. Cette partie du Jardin, étant la plus élevée et la plus accessible aux regards, pourrait rigoureusement recevoir cette destination ; mais il en résulterait des dépenses considérables et probablement la nécessité d'empiéter sur l'enclos, déjà assez exigu, consacré à la culture des plantes classées en familles naturelles. Les autres parties du Jardin, en contre-bas du plateau qui correspond à l'entrée, deviendraient, par le fait même de leur position déclive, un sol ingrat pour l'érection de statues, auxquelles on a l'intention de donner un caractère monumental. Cette partie du Jardin est d'ailleurs décorée de l'effigie des naturalistes dont s'honore la ville de Montpellier, et possède déjà douze bustes placés sur des cippes ou des colonnes, distribués de manière à former une ornementation régulière. Le buste de De Candolle, récemment inauguré dans le Jardin des Plantes, complète cette disposition et occupe un emplacement spécial qui le met un peu plus en évidence. Autant ce système de décoration du Jardin est convenable, à cause de l'harmonie du local avec le genre de mérite des hommes qui ont obtenu d'y être placés, autant il le serait peu si on installait aujourd'hui, dans le même lieu, les statues de savants ayant acquis leur célébrité par d'autres travaux que ceux qui se rapportent à l'histoire naturelle. Ce serait une sorte de contre-sens que de placer les statues d'un médecin et d'un chirurgien dans un Jardin de botanique.

» On réunirait, au contraire, les raisons les plus plausibles en choisissant le terrain qui précède l'École de médecine. Votre Commission a pensé que c'était la véritable place que devaient occuper les statues de Barthez et de Lapeyronie. C'est une idée naturelle que de glorifier les héros sur le théâtre même de leurs exploits ou devant les monuments qui les rappellent. Une même convenance garantit les mêmes droits aux héros de la science, quel que soit son caractère, législative ou médicale. Pour ne parler que de Montpellier, cette pensée va être appliquée à la décoration extérieure du Palais-de-Justice, dont les piédestaux précédant la colonnade vont recevoir, assure-t-on, les statues du cardinal Fleury et de Cambacérès. Le monument de l'École de médecine permet de tenter une décoration du même genre, et les statues de Lapeyronie et de Barthez figureront noblement devant la façade du palais médical. Il est vrai que l'antique monastère de Saint-Germain, aujourd'hui

affecté à la Faculté de médecine, est d'un style sévère où les ornements, distribués avec sobriété, se bornent à un couronnement de l'édifice par des machicoulis, et que l'ensemble du monument représente un fond assez froid pour faire valoir des statues; mais, par une circonstance particulière, un pont ou arceau qui relie la porte du vestibule de l'École avec le niveau de la rue, se détache dans l'étendue de 8 mètres en avant de l'édifice, et permet de tirer un parti heureux de cette disposition. Le double parapet pourrait être modifié et rattaché à la façade avec quelques embellissements; il serait, en outre, facile d'élargir le pont, soit dans sa totalité, soit à ses angles antérieurs, de manière à obtenir de chaque côté une retraite bornée par un parapet arrondi, et où se dresseraient des piédestaux propres à recevoir les statues. Cette disposition, en éloignant celles-ci de l'édifice, leur donnerait une indépendance et un relief qui les mettraient en valeur. Le plan que nous exposons n'est pas d'une exécution purement idéale; soumis à M. l'Architecte du département, il a reçu son approbation, et nous devons à son expérience et à son crayon exercé un tracé des modifications qu'il y aurait à faire subir au pont de l'École pour installer à ses angles les statues de nos célèbres professeurs. Nous avons l'honneur de soumettre ce tracé à la Commission; il est accompagné d'un devis estimatif, d'après lequel les dépenses à faire seraient peu onéreuses, puisqu'il suffirait d'une somme d'environ 5,000 francs pour opérer le remaniement de la voûte, élargir l'extrémité antérieure du pont, raccorder et embellir les parapets.

» On a élevé dans le sein de la Commission quelques objections dont il est juste de tenir compte, pour arriver à une appréciation sérieuse de ce projet. Les remarques critiques se rapportent aux exigences artistiques, qui ne seraient pas satisfaites par l'élévation de statues ayant pour fond une façade nue et non destinée primitivement à une ornementation de ce genre. Il est certain qu'on pourrait désirer des conditions meilleures; mais la pénurie de la décoration ne fait que rendre plus précieuse celle que le placement des statues imprimera au monument, et celui-ci bénéficiera d'un embellissement qui, pour être isolé, n'en sera pas moins convenable. On a fait remarquer encore que les statues, ne se trouvant pas sur une place et ne tombant sous les yeux du spectateur que parallèlement à l'axe d'une rue, ne rendraient point tout l'effet qu'on doit généralement attendre de ce genre de monument. Mais cette objection est un peu exagérée, car, d'un côté au moins, la

rue s'élargit de manière à prendre les proportions d'une place, où s'élève un autre monument, la cathédrale, dont on connaît le caractère, sinon franchement beau, du moins d'un effet saisissant et original dû à ses piliers et à la voûte ogivale qui les surmonte. Ajoutons encore que l'exiguïté du terrain où se mesure l'effet optique des statues vues de face, n'est peut-être qu'un inconvénient temporaire. Nous avons entendu plusieurs fois émettre l'avis du percement d'une rue qui aboutirait perpendiculairement à la façade de l'École de médecine et qui relierait ce monument avec le Palais-de-Justice. Si l'exécution de ce projet reçoit en des temps plus favorables l'appui de l'autorité municipale, les statues se trouveront précisément dans le prolongement d'une rue qui permettra de les découvrir de loin, sous leur jour le plus avantageux. Enfin, si, par une combinaison non moins heureuse et très-désirable, on créait en avant de l'École de médecine une place de l'Université, flanquée à droite et à gauche de la Faculté des sciences et de la Faculté des lettres, projet digne de toute la sollicitude de l'Administration, et dont l'exécution n'offrirait, du moins, aucune difficulté matérielle, puisqu'il suffirait d'acquérir pour la ville un vaste jardin qu'une simple muraille sépare de la rue, et qui offre une longueur précisément pareille à celle de l'École, il ne resterait plus d'objection tirée de l'espace restreint où s'élèveraient les statues, et les convenances artistiques s'ajouteraient aux convenances de destination, qui veulent que les statues d'hommes fameux dans l'art de guérir soient posées devant une École de médecine. C'est d'après cette pensée, qu'à Paris on a élevé la statue de Bichat à l'École de médecine, et celle de Larrey au Val-de-Grâce. Les monuments de Barthez et de Lapeyronie seraient même dans des conditions plus heureuses, car leur exhibition se ferait en dehors du monument, tandis que celles de Bichat et de Larrey, retranchées derrière la grille de clôture, se dérobent en partie à la vue du public.

» Votre Commission a encore attentivement étudié le parti qu'on pourrait tirer des autres emplacements libres de la ville de Montpellier pour y ériger les deux statues, et elle est demeurée convaincue qu'aucun de ces emplacements ne saurait être convenablement proposé dans ce but. L'évidence même des raisons qui nous ont porté à y renoncer, nous dispense de vous en entretenir. Le résultat négatif de cette appréciation complémentaire ne fait que donner plus de force et d'opportunité au projet dont nous avons cherché à motiver le convenance.

»En conséquence, Messieurs, votre Commission vous propose de choisir l'emplacement disponible en avant de la façade de l'École de médecine, pour y élever les statues de Lapeyronie et de Barthez.

»La question est encore réservée, quant aux dépenses exigées par la matière et l'exécution des statues, ou par les embellissements relatifs à la construction des piédestaux. Ces points restent subordonnés au résultat de la souscription générale, qui va s'ouvrir et compléter les ressources actuelles. Votre Commission ne peut du moins qu'émettre un avis, c'est celui d'élever des statues en bronze ayant au moins 2 mètres de hauteur, sur des piédestaux d'une élévation proportionnée.»

Les conclusions de ce Rapport ont été adoptées par la Commission générale, dans la séance qui fut tenue le 26 avril 1860, sous la présidence de M. Donné, recteur de l'Académie.

Le choix des sculpteurs chargés d'exécuter les statues en bronze fut aussi l'objet d'un examen attentif. Déjà la publicité donnée au projet de la ville de Montpellier avait tenté l'ardeur de plusieurs artistes, et des demandes tendant à leur faire concéder les travaux furent adressées par MM. Bossens, sculpteur à Montpellier, Félon, sculpteur à Nimes, Gumery, Lami et Vital-Debray, sculpteurs à Paris. Des maquettes représentant les personnages dans l'attitude verticale et dans l'attitude assise, furent envoyées à Montpellier par les trois derniers artistes. La Commission avait ainsi des éléments pour asseoir un jugement. Les noms de ces prétendants lui étaient d'ailleurs connus par des œuvres d'art remarquables que possède la ville de Montpellier. M. Gumery avait offert à la Faculté un charmant bas-relief en marbre, exécuté à Rome, et qui orne aujourd'hui l'une des salles de l'École; le même artiste s'était fait apprécier par une œuvre plus magistrale, un jeune faune en bronze, donné par le Gouvernement au Musée-Fabre de Montpellier. M. Lami s'était à son tour spécialement recommandé par la donation qu'il avait faite, à notre École, d'un sujet anatomique reproduit en sculpture polychrome, et d'une exécution aussi fidèle qu'heureuse. M. Vital-Debray était l'auteur de la

statue d'Édouard Adam, et ses modèles fixèrent justement l'attention de la commission, qui fut quelque temps indécise entre ces trois artistes. Ses préférences durent néanmoins se porter sur MM. Gumery et Lami, qui ajoutaient à l'attrait de leur talent celui d'une grande modération dans le prix de leurs ouvrages, modération à laquelle nous devons attacher la qualification bien méritée d'honorable et de généreuse.

Pendant qu'elle facilitait par ces choix l'exécution de ses projets, la Commission ne négligeait rien pour accroître le plus possible les produits de la souscription. Les listes d'adhésion que chaque membre s'était chargé de faire remplir, ajoutèrent les noms suivants à ceux que nous avons déjà signalés.

MM. Despous, de Montpellier, 50 fr.; F. Glaize, id., 50 fr.; Achard, id., 50 fr.; E. Castelnau, id. 50 fr.; Prosper Bérard, id., 20 fr.; B. Mourgues, id., 20 fr.; Montaud aîné, id., 20 fr.; Blondin, receveur-général, 100 fr.; A. Fajon, de Montpellier, 20 fr.; Tissié-Sarrus père, id., 50 fr.; Ch. Sans, id., 10 fr.; Teisserenc, adjoint à la mairie, 50 fr.; Ferrier, id., 50 fr.; Dr A. Estor, id., 50 fr.; Anduze, membre du Conseil municipal de Montpellier, 50 fr.; Bazille, id., 50 fr.; Caizergues, id., 10 fr.; Chabrier, id., 10 fr.; A. Rey, id., 10 fr.; Vailhé, id., 20 fr.; J. Riben, id., 50 fr.; H. Saintpierre, id., 10 fr.; L. Marès, de Montpellier, 10 fr.; Castelnau fils, id., 50 fr.; Ricard, avocat, id., 10 fr.; Roque-Ferrier, id., 10 fr.; A. Bruyas, id., 100 fr.; C. Alicot, id.; 40 fr.; Westphal-Castelnau, membre de l'Académie des sciences et-lettres de Montpellier, 10 fr.; de Rouville, id., 10 fr.; Besset, conseiller à la Cour impériale, 10 fr.; Foulcher, commandant en retraite à Montpellier, 10 fr.; C. Rodier, avocat, 10 fr.; les professeurs du Lycée de Montpellier, 115 fr.; Brun-Faulquier, de Montpellier, 50 fr.; Nevet, id., 30 fr.; Augier, id., 30 fr.; Corvetto, architecte à Montpellier, 25 fr.

Le docteur Plantier, d'Alais, 50 fr.; doctr Chambard, de Lyon, 50 fr.; docteur Delvaille, de Bayonne, 40 fr.; le professeur Pirondi, de Marseille, 20 fr.; Felon, sculpteur à Nimes, 50 fr., Gaudibert-Barret, de Carpentras, 50 fr.; docteur Millet, d'Orange, 20 fr.; docteur Martial Millet, id. 10 fr,; docteur Gaudibert, id. 10 fr.; docteur Dugas père, id., 5 fr.; docteur A. Dugas, id. 5 fr.; docteur Ely, id., 5 fr.;

docteur Viar, de Piolenc, 5 fr.; docteur Rollet, de Caderousse, 25 fr.; docteur Carbonne, de Foix, 10 fr.; docteur Narbonne, de Narbonne, 50 fr.; docteur Lapeyre, à Lodève, 10 fr.; docteur Martin, id., 10 fr.; docteur Caisso, id., 10 fr.; docteur Kawalerski, id, 10 fr.; docteur Bonafos, à Perpignan, 5 fr.; docteur Passama, id. 5 fr.; docteur Bocamy, id. 5 fr.; docteur Gouell, id., 5 fr.; docteur Massot, id. 5 fr.; docteur Fines, id., 5 fr.; le vicomte de Lapasse, à Toulouse, 40 fr.; professeur Filhol, directeur de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Toulouse, 10 fr.; professeur Dieulafoy, id., 5 fr.; professeur Bessières, id., 10 fr.; professeur Joly, id., 5 fr.; M. de Papus, à Toulouse, 5 fr.; marquis de Saint-Simon, à Toulouse, 5 fr.; comte de Saint-Simon, id., 5 fr.; docteur Atoch, à Toulouse, 5 fr.; docteur Boutet, id., 5 fr.; docteur Lafont-Gouzi, id. 5 fr.; docteur Dieuzéide, id., 5 fr.; docteur Toulouse, id., 5 fr.; docteur Janot, id., 5 fr.; docteur Campistron, id., 3 fr.; marquis de Bamezel, id., 5 fr.; professeur Clos, id., 5 fr.; M. Pieth, pharmacien à Toulouse, 5 fr.; baron de Suberbie, inspecteur des eaux à Bagnères de Bigorre, 5 fr.; docteur Hameau, inspecteur des eaux d'Arcachon, 5 fr.; docteur Salse, d'Agen, 5 fr.; docteur Laberque, id. 5 fr.; docteur E. de Montesquiou, id., 5 fr.; docteur Laffargue, de Saint-Emilion, 5 fr.

Nous devons joindre aux souscriptions qui précèdent celle de M. le Sénateur Michel Chevalier, président du Conseil général de l'Hérault, qui s'inscrivit sur nos listes pour la somme de 200 francs, et qui n'a cessé depuis lors de prêter à l'œuvre de la Commission l'appui de sa haute influence.

D'une autre part, et à la suite d'une lettre que nous eûmes l'honneur d'adresser à M. le Maire de Narbonne, le Conseil municipal de cette ville vota, pour être affectée à l'érection de la statue de Barthez, la somme de 500 francs. Nous n'attendions pas moins de cette cité, dont le Corps médical représente si dignement notre Faculté. On sait que Barthez avait passé son enfance à Narbonne, et que sa famille en était originaire.

Telle était la situation de la souscription vers le milieu de l'année 1862. Malgré le concours empressé de plus de 300

souscripteurs, les ressources de la Commission, amoindries par les difficultés de quelques recouvrements, ne s'élevaient pas, d'après le rapport de M. L. Tissié-Sarrus, trésorier, au-delà de 21,000 fr. Il parut nécessaire à la Commission de demander des ressources au Gouvernement.

Nous sommes heureux d'exprimer à cette occasion toute notre reconnaissance envers M. Piétri, qui, récemment appelé à la préfecture de l'Hérault, voulut bien nous accorder la même bienveillance que son prédécesseur; et à M. le sénateur Michel Chevalier, si dévoué aux intérêts du département de l'Hérault. L'appui chaleureux que ces honorables soutiens du projet de la Faculté nous ont prêté auprès de M. le ministre d'État, a décidé S. E. à nous accorder la faveur hautement appréciée d'une subvention égale à celles déjà allouées par le Conseil municipal de Montpellier et par le Conseil général de l'Hérault.

Bientôt une lettre de M. le Préfet nous annonça que M. le ministre d'État, par une décision du 25 novembre 1862, accordait sur les fonds de son ministère une subvention de 6000 fr. pour concourir à l'exécution des monuments de Lapeyronie et de Barthez. M. le Préfet invitait en outre la Commission à prendre les dernières mesures pour l'achèvement des monuments.

Ces mesures consistaient à faire approuver par le Conseil des bâtiments civils à Paris, les plans et devis relatifs aux monuments, à traiter définitivement avec les sculpteurs; enfin, à faire procéder aux travaux d'installation après la réception des statues.

Dans la séance du 9 décembre 1862, qui eut lieu sous la présidence de M. Bérard, doyen de la Faculté de médecine, et à laquelle avait été convoqué M. Bésiné, architecte du département, ce dernier fit un rapport sur le plan définitif à adopter pour le placement des statues. Ce plan, à peu près conforme à celui qui est indiqué dans le rapport de la Commission, avait été approuvé au ministère d'État, par le Conseil des bâtiments civils,

Il consistait à changer en balustrade les parapets massifs du pont qui précède l'École de médecine, à élargir ce même pont, à ménager à ses extrémités libres une retraite pour le placement de deux piédestaux oblongs, dont deux faces seraient disponibles pour des bas-reliefs ou inscriptions, et à faire faire angle et retour à la balustrade, prolongée parallèlement à la rue Saint-Ruf, en bordant les jardins qui sont en contre-bas de cette voie, et qui la séparent de la façade de l'École de médecine. Le devis estimatif des travaux à exécuter s'élevait à 5,000 fr.

Dans cette même séance, on se prononça sur le choix définitif des artistes déjà proposés par la Commission, et qui avaient été agréés par le ministère d'État. C'étaient M. Gumery, pour la statue de Lapeyronie, et M. Lami, pour celle de Barthez. Le bureau, dûment autorisé, arrêta, de concert avec ces artistes, les conditions stipulées dans l'extrait de la lettre que nous reproduisons ici, et dont une copie fut individuellement adressée à M. Gumery et à M. Lami.

« Monsieur, la Commission des monuments de Lapeyronie et de Barthez, à Montpellier, après vous avoir informé de la nature des ressources dont elle dispose, vous propose les conditions ci-après :

» 1° M. Gumery devra exécuter en bronze la statue de Lapeyronie, M. Lami celle de Barthez ;

» 2° Les statues seront mises en harmonie, de manière est à faire pendant, et à s'associer au système de décoration proposé par M. l'Architecte du département ;

» 3° Les deux statues, exécutées dans de bonnes conditions artistiques, devront être assises, mesurer deux mètres de la base au sommet, et être conformes aux modèles déjà fournis à la Commission, et pour le perfectionnement desquels elle se rapporte au consciencieux talent des exécutants;

» 4° Les statues devront être complètement terminées et rendues à Montpellier avant le 15 août 1864;

» 5° La Commission s'engage à compter à chaque artiste, pour prix de sa statue, la somme de 15,000 fr., répartie par tiers : le premier payable

au début du travail, le second pendant l'exécution, et le dernier après la livraison des dites statues. »

La lettre se terminait par ces mots:

« La Commission est heureuse de penser que vous voudrez bien vous associer, par une œuvre artistique digne de votre réputation, à son désir d'honorer la mémoire de deux hommes illustres nés à Montpellier. Elle regrette que les ressources dont elle dispose ne soient pas plus élevées. Mais comme elles sont invariablement limitées, elle espère que vous apporterez à votre travail le même soin que si elle devait le récompenser libéralement. La Commission s'empressera de vous transmettre tous les renseignements que vous pourrez désirer au sujet du caractère, de la vie ou des portraits des personnages dont vous devrez faire revivre les traits pour la postérité.

» Veuillez, en nous accusant réception de la présente lettre, et pour éviter toute cause de difficulté ultérieure, reproduire dans votre réponse l'acceptation littérale des conditions sus-énoncées. »

Cet échange de conditions accepté, MM. Gumery et Lami se mirent en mesure de remplir leur mission. Le 14 août 1864, la statue de Barthez était rendue à Montpellier. Celle de Lapeyronie, retenue à l'exposition de Paris, où elle avait été remarquée comme une œuvre d'une brillante exécution, ne parvint à sa destination que le 4 septembre. L'inauguration, projetée pour le 15 août, pour la fête de l'Empereur, fut donc forcément ajournée. Sur l'avis émis par M. le Préfet et par M. le Recteur, on décida que cette cérémonie aurait lieu le 15 novembre, après la séance de rentrée des Facultés.

Au reste, cet ajournement était motivé par d'autres circonstances: on n'avait pu encore disposer les piédestaux, et la Commission se trouvait en présence d'une difficulté financière. Le devis estimatif de M. l'Architecte portait à 5,000 fr. les dépenses à faire pour l'installation des statues aux angles antérieurs du pont qui précède l'entrée de l'École; et l'on avait compté, pour cette dépense, sur une augmentation de la subven-

tion municipale. Mais la demande adressée dans ce sens à M. le Maire, par le secrétaire de la Commission générale, n'avait pu conduire la question à une solution avantageuse, la section des finances du Conseil ayant émis un vote négatif au sujet d'une nouvelle concession de fonds. Il fallut en conséquence remanier le premier projet, et réduire à des proportions plus modestes l'exécution des piédestaux, tout en conservant une disposition aussi heureuse que le permettaient des ressources précuniaires restreintes.

M. Bouisson présenta le rapport qui suit à la Commission, spécialement convoquée pour s'occuper de ce dernier point.

» Messieurs, dans sa séance du 22 janvier 1863, le Bureau fut autorisé à traiter avec MM. Gumery et Lami pour l'exécution des statues en bronze de Lapeyronie et de Barthez, au prix de 13,000 fr. l'une, soit 26,000, c'est-à-dire à peu près toute la somme qui pouvait rester disponible en défalquant le paiement des frais accessoires. La Commission espérait alors que la Ville pourrait accorder une somme complémentaire ou que quelque don généreux permettrait de faire face aux dépenses à ce sujet. Il a fallu non-seulement renoncer à ces espérances, mais subir un retard dans la perception du contingent alloué par la ville, la Commission des finances ayant obtenu un vote du Conseil municipal qui ajourne le paiement immédiat et divise le solde de sa part de souscription en deux annuités, savoir : 3,000 fr. sur l'exercice 1865 et 3,000 fr. sur l'exercice 1866.

» Cette situation financière nouvelle entraîne une modification forcée dans l'exécution du projet antérieurement adopté, et le Bureau, n'ayant pas voulu prendre sur lui une dérogation à votre première décision, a dû convoquer de nouveau la Commission générale, à l'effet de prendre d'autres mesures.

» Il s'agit de simplifier les constructions projetées, de renoncer à substituer une élégante balustrade aux parapets massifs qui bordent le pont et la rue, et de supprimer les hémicycles projetés aux angles antérieurs du pont pour y placer les statues.— Il suffira de disposer celles-ci sur des piédestaux construits à droite et à gauche de la porte d'entrée principale de la Faculté.

» La modification que j'ai l'honneur de vous proposer au nom du Bureau a été examinée de concert avec M. Bésiné, architecte du département, ici présent, et elle est conforme à l'avis émis dans les premières instructions émanées du Conseil des bâtiments civils de Paris, qui nous avaient cependant laissé toute latitude concernant les dispositions que nous jugerions convenable d'adopter.

» Vous voudrez bien remarquer, Messieurs, que cette disposition n'est point contraire aux règles architecturales et au bon goût qui doit régler nos décisions. Car un monument type, dont j'ai l'honneur de mettre la photographie sous vos yeux, le palais grand-ducal de Florence, dont l'édifice de l'École de médecine reproduit les principaux caractères, présente précisément, à côté de sa porte d'entrée, une ornementation statuaire dans le genre de celle que nous vous proposons d'installer à Montpellier.

» Un autre motif milite en faveur de la proposition du Bureau. La statue de Barthez, en raison de son mode d'exécution, ne saurait sans inconvénients être placée en saillie du pont. Le sculpteur, en prévision peut-être de l'obligation où nous nous trouvons, a très-peu soigné le plan postérieur de sa statue. Celle-ci serait de l'effet le plus disgracieux, si elle pouvait être vue dans ce sens. Placée près du mur de la façade, elle se présentera au contraire dans les conditions qui la feront le mieux valoir. La statue de Lapeyronie, sans comporter les mêmes exigences, n'aura rien à souffrir d'un pareil emplacement.

» Le devis estimatif dressé par M. l'Architecte pour la nouvelle disposition des statues et la construction de leurs piédestaux, réduit la dépense à 1,200 fr. et l'entrepreneur chargé des travaux donnerait une latitude suffisante pour le paiement, condition dont nous ne pouvons méconnaître les avantages, surtout en présence du retard apporté au solde du contingent souscrit par la Ville. Rien n'empêche d'ailleurs, si on arrive à des jours meilleurs, de reprendre le plan primitif en partie ou en totalité, et de compléter l'œuvre par les embellissements projetés, que n'exclut en aucune manière le dernier plan.

» Par ces divers motifs, le Bureau conclut à la nécessité d'installer les statues à droite et à gauche de la porte d'entrée principale de l'École et de renoncer provisoirement au remaniement du pont qui la précède.»

Après une discussion à laquelle ont pris part le plus grand

nombre des membres présents à la séance, les conclusions du rapport ont été adoptées à l'unanimité.

L'œuvre de la Commission s'est terminée en réglant le programme de la cérémonie d'inauguration, et en confiant à l'architecte la prompte exécution des travaux d'installation. Nous énonçons strictement la vérité, en rappelant ici que M. Bésiné a su habilement triompher des difficultés qu'offrait au placement des statues la disposition du pont qui s'appuie sur la façade de la Faculté. Un heureux artifice a donné plus d'espace ; les conditions de symétrie ont pu être gardées sur des points qui semblaient les exclure. Des piédestaux en pierre froide du pays, qui offre la dureté et le poli d'un beau marbre foncé, s'allient à la sévérité du bronze et au caractère grave des personnages, et l'ensemble est d'un effet sérieux et harmonique où l'architecte et le sculpteur se font réciproquement valoir.

Le 8 novembre dernier, les monuments étaient terminés ; mais un voile dérobait encore les statues aux regards des curieux.

III.

Inauguration des monuments.

Le 15 novembre 1864, un concours inusité d'auditeurs affluait à l'École de médecine, dont la façade était élégamment, quoique sobrement décorée. Des drapeaux flottants aux fenêtres, un certain appareil militaire dans ces lieux si paisibles, la présence de la musique du 3e régiment du génie, tout annonçait qu'à l'attrait ordinaire que la séance de rentrée des Facultés exerce sur le public de Montpellier, si sympathique aux fêtes de l'esprit, se joignait un motif de plus pour attirer une nombreuse assistance.

Les journaux de la localité avaient effectivement annoncé que

la séance académique serait suivie de l'inauguration des statues de Lapeyronie et de Barthez, et des lettres spéciales d'invitation, adressées à tous les souscripteurs, avaient décidé un grand mouvement de population vers l'École de médecine.

A midi précis, M. Donné, Recteur de l'Académie, a paru dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine, avec le cortége universitaire, et a pris place au fauteuil de la présidence, assisté de MM. les inspecteurs du ressort.

L'hémicycle était occupé par les autorités de la ville et du département. On remarquait particulièrement M. le général Picard, commandant la 10e division ; M. Piétri, préfet de l'Hérault ; M. le procureur-général Dessauret ; Mgr l'Évêque de Montpellier ; M. le général Levassor-Sorval, commandant la première subdivision militaire ; M. Teisserenc, premier adjoint à la mairie ; des Officiers supérieurs ; des Magistrats ; des Fonctionnaires publics ; des membres du Clergé. Les Professeurs des Facultés et les autres membres du Corps académique étaient en nombre considérable. Diverses notabilités médicales de Paris, des départements et de l'étranger, s'étaient rendues à cette célébration scientifique. L'attention sympathique de l'assemblée se dirigait surtout vers le médecin du Prince impérial, M. le docteur E. Barthez, qui porte si dignement un nom cher à notre École, et qui venait avec d'autres membres de sa famille, être le témoin des honneurs qui allaient être rendus à un ancêtre illustre.

L'enceinte réservée était encore occupée par des dames et par les invités de l'Académie et de la Commission.

La séance universitaire avait été modifiée en raison de la circonstance. M. le Recteur avait jugé convenable d'abréger sa durée habituelle, en supprimant la lecture de plusieurs comptes-rendus officiels. La première partie de la séance fut réduite à une allocution du président, à la lecture du rapport sur les travaux de la Faculté de médecine, par M. Bouisson, et au discours d'usage

par M. Cambouliu. Le savant professeur de la Faculté des lettres avait choisi pour sujet de son discours la *critique littéraire au* XIX[e] *siècle*. C'était présenter à une assemblée d'élite un sujet digne d'elle. L'élégance et l'élévation avec lesquelles notre collègue a traité cette matière, ont facilement triomphé de l'impatience du public pour la cérémonie qui devait couronner cette séance. Après la proclamation des prix, M. le Recteur invita les assistants à se transporter hors du bâtiment de l'École, où les autorités et les invités devaient trouver des places réservées. Ce déplacement s'effectua sans confusion, aux sons joyeux de la musique militaire et aux applaudissements des étudiants en médecine et des curieux, qui saluèrent de leurs bruyantes manifestations les statues dont le voile venait d'être enlevé.

Placé aux pieds de la statue de Barthez, M. le professeur Dupré prononça le discours suivant :

MESSIEURS,

Une vieille coutume, à la fois noble et salutaire, nous prescrit de conserver pieusement et d'honorer la mémoire de nos conducteurs, de ceux qui ont éclairé la voie dans laquelle nous marchons.

Si l'hommage indépendant et libre qu'on rend à leur mérite est un acte de convenance simple à l'égard des maîtres ordinaires, il s'impose à nos âmes comme un devoir, comme un besoin réel, envers les esprits éminents ou les grands cœurs dont l'histoire consacre les découvertes, les sacrifices ou le génie.

Paul-Joseph BARTHEZ, dont ce bronze représente l'image, est un de ces hommes notoirement historiques. Il occupe une place avancée au milieu de ces intelligences supérieures que le XVIII[e] siècle a vues naître, qui ont illustré leur pays, glorieusement servi la science et l'humanité.

Unissant l'esprit pratique au génie de la spéculation, Barthez fut le plus grand médecin et le plus grand professeur de son temps. Doué au plus haut degré de cette force de rapprochement et de réduction intellectuelle qui constitue ce qu'il y a de plus élevé dans le talent dogma-

tique, il a créé une véritable doctrine, fondé une grande École, et, le premier, érigé en principes fixes les maximes vagues, incertaines, incohérentes, de la médecine pratique.

Il appartient au Languedoc par sa famille, à la ville de Montpellier par sa naissance, à notre Faculté par l'éclat qu'il a donné à son enseignement, et par des services exceptionnels comme administrateur et bienfaiteur généreux. Mais, comme publiciste, par l'universalité de son savoir et l'étendue de sa renommée, il appartient à la France, qui a voulu que son buste figurât au musée de Versailles, au milieu des gloires de notre pays.

En plaçant la statue de ce grand homme à l'entrée de cet édifice, où depuis plus de cent ans domine sa pensée, nous ne craignons pas de céder à des sentiments que l'avenir ne saurait justifier. L'époque actuelle est déjà pour lui la postérité. Le temps et la mort, ces deux juges suprêmes, ont exercé leur droit. Ses collègues, ses rivaux, ses amis, ses ennemis, ont disparu. Les passions qui s'agitaient autour de son génie se sont calmées. La dernière génération qu'il a vue naître est presque éteinte; tout est changé, même les lieux où sa parole a retenti quarante ans et qui furent témoins de sa prodigieuse activité.

Cependant, au milieu de tant de ruines affligeantes, la famille de Barthez est encore représentée par des neveux éloignés qui, tous, portent dignement ce grand nom. Il en est un qui en continue particulièrement l'illustration. L'importance de ses travaux, l'aménité et la noblesse de son caractère, le témoignage de confiance le plus élevé qu'un homme de notre profession puisse recevoir du souverain de son pays, l'ont placé à l'un des premiers rangs parmi les médecins contemporains.

Un illustre vieillard nous rappelle aussi le temps de Barthez, et nous parle encore de lui. C'est avec un sentiment de vive satisfaction et de profond respect que nous voyons au milieu de nous l'unique survivant de cette époque, celui qui a le plus admiré le maître, qui l'a le mieux compris, et qui, en inondant de lumière les points obscurs de son œuvre, lui a depuis longtemps élevé un monument plus durable que ce bronze; celui qui, jeune encore, mérita l'honneur d'être désigné dans son testament comme son fils dans la science; celui dont le nom marque aussi une grande époque dans l'histoire de la Faculté, le continuateur de son génie et de sa gloire, Jacques Lordat. La Providence,

par une faveur rare, lui a donné une existence presque séculaire; comme pour le rendre témoin de cette cérémonie qui ébranle, j'en suis certain, toutes les fibres de son cœur. Sa présence m'impose la plus grande réserve. Son admirable histoire de l'existence scientifique de Barthez, qui vous est si bien connue, me dispense de recommencer un travail où vos pensées et vos souvenirs iraient toujours au-devant de mes paroles.

Doué d'une aptitude originelle peu commune, Barthez était docteur à dix-neuf ans (1753), et, plein d'ardeur et d'amour pour la science, il quittait immédiatement Montpellier et allait en poursuivre l'étude à Paris. Les amis de son père l'y accueillirent avec empressement, et ce jeune homme se lia bientôt avec les médecins les plus considérables de l'époque, avec les académiciens et les encyclopédistes les plus éminents. Falconnet, médecin de Louis XV; Poissonnier, premier médecin des armées; Mayran, de Caylus, l'abbé Barthélemy, le président Hainault, d'Alembert, malgré la différence des âges et des positions, le traitaient avec distinction et presque comme un égal.

A vingt et un ans, il entrait dans le corps illustre de la médecine militaire. Comme tel, il était envoyé à l'armée de Normandie, commandée par le maréchal d'Estrées, et l'année suivante en Westphalie, où il fut atteint du typhus. Il dut la vie aux soins éclairés, à la sollicitude paternelle du célèbre Werlhof.

Entre les deux campagnes, il publia l'Histoire de l'épidémie qu'il avait observée au camp de Grandville, dans le Cottentin. Ce fut là son premier ouvrage de médecine pratique. Il y montre les qualités d'un clinicien consommé, et ce maître de vingt-deux ans y résout avec autorité des questions devant lesquelles hésitaient encore des médecins expérimentés.

A vingt-sept ans (1761), il fut nommé professeur à l'Université de médecine de Montpellier, après un concours brillant, animé et plein de péripéties. Pendant vingt ans, il enseigna les diverses parties de l'art de guérir avec un tel éclat, qu'il forçait l'admiration. Ses adversaires eux-mêmes convenaient qu'il était sans rivaux sous ce rapport.

Il avait pourtant à lutter contre des difficultés réelles. Son visage était disgracieux, sa taille au-dessous de la moyenne et sensiblement déformée, sa vue basse, sa voix faible et d'un timbre aigu. Mais la vivacité de ses yeux, l'animation extrême de son visage, la prodigieuse

mobilité de sa physionomie, compensaient largement ces imperfections. Assis dans sa chaire, il maîtrisait son auditoire par le sentiment profond de sa supériorité, par l'intime conviction de ne rien ignorer sur les objets de l'enseignement, mais surtout par la solidité des principes, l'abondance des idées, la variété des faits, par leur caractère essentiellement pratique, par leur utile arrangement, par une clarté d'exposition qu'on ne retrouve pas toujours dans ses écrits, par une verve entraînante qui excitait l'enthousiasme et qui constituait chez lui une sorte d'éloquence naturelle.

L'Autorité remarqua bientôt un semblable enseignement, et l'homme éminent qui attirait autour de sa chaire des élèves de tous les points de l'Europe, fut placé à la tête de la compagnie et nommé Chancelier en 1773.

Il rendit en cette qualité des services qui n'ont pas été oubliés. Il maintint avec fermeté la discipline ébranlée; il fit respecter la dignité de l'École en plusieurs circonstances importantes; il perfectionna l'enseignement et chercha à lui donner de l'unité, sans enchaîner pourtant l'indépendance individuelle et la liberté de la pensée. Ses plus grands et persévérants efforts, comme administrateur, se dirigèrent vers la création des chaires de clinique. Mieux que personne, il sentait la nécessité de placer à côté de la science, et comme son meilleur contrôle, l'observation directe dans les hôpitaux. L'enseignement pratique lui parut indispensable, surtout dans un moment où les oppositions doctrinales plaçaient l'esprit des élèves dans les plus énervantes hésitations. Pendant cinq années, il sollicita, écrivit, fit plusieurs voyages à Paris : il se brisa contre les refus obstinés de l'administration hospitalière de l'époque. Il ne fallut rien moins qu'une révolution terrible pour vaincre des préjugés malheureux, lever les obstacles et réaliser les vues d'un grand homme.

Les déceptions et les tourments que lui causa cette affaire ne furent pas étrangers à la résolution qu'il prit de quitter Montpellier. En 1781, il installa Grimaud comme survivancier dans sa chaire, et, conservant ses titres de professeur et de chancelier, il se rendit à Paris, où il demeura neuf années. Là il retrouva ses anciens amis, au premier rang desquels il faut placer le comte de Périgord, qu'il avait connu et sauvé à Montpellier; il contracta de nouvelles liaisons avec les Maurepas, les Noailles, les Choiseul, les Malesherbes, et avec trois des plus grandes dames de ce temps, aussi remarquables par la hauteur de leur

intelligence que par la noblesse de leur âme. Il devint le médecin du duc d'Orléans, et il acquit en peu de temps une clientèle considérable et une célébrité européenne.

L'Académie royale des sciences, celle des inscriptions et belles-lettres, l'admirent au nombre de leurs membres. Les Académies des sciences de Berlin, Stockholm, Gœttingue, Lausanne, le nommèrent leur correspondant, et presque toutes les Académies de médecine de France et de l'étranger s'empressèrent de lui offrir des diplômes.

Quand éclata sur notre pays la tempête qui devait en modifier profondément les institutions, quand tout tombait sous les coups d'une destruction qui n'avait, en ce moment, ni le sens juste du passé, ni celui de tous les besoins de l'avenir, l'antique Université de médecine de Montpellier fut détruite, et Barthez, privé de ses positions, de ses titres, de ses honneurs, se retira à Narbonne auprès de sa famille. Il mit à profit ses loisirs pour publier ses principaux ouvrages de médecine pratique. Le *Traité des maladies goutteuses*, le *Mémoire sur les coliques iliaques*, et celui *sur la thérapeutique des fluxions*, datent de cette époque. Ces travaux sont aussi remarquables par l'exactitude des descriptions, par l'esprit philosophique de la pathogénie, que par l'exposé lucide des méthodes curatives. C'est alors aussi qu'il fit paraître sa *Nouvelle Mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*.

Pendant ce temps, l'armée des Pyrénées-Orientales était décimée par le typhus. Le Gouvernement songea à invoquer les lumières de l'ancien médecin militaire, devenu le médecin le plus illustre de l'Europe. Barthez fut mandé à Perpignan, et assez heureux pour arrêter en peu de temps les progrès de cette redoutable infection et pour en tarir la source. Il rentrait à Narbonne, ravi de ce succès, lorsque Dugommier, l'héroïque chef de cette armée, tombe malade, et, pour la seconde fois, Barthez est obligé de se rendre auprès de lui. Il eut encore le bonheur de le sauver. Deux mois après, ce vaillant capitaine était frappé mortellement devant Saint-Sébastien, et il expirait en prononçant ces paroles: « Barthez m'a rendu le plus grand des services. C'est à lui que je dois de mourir sur le champ de bataille, comme je l'ai toujours désiré. »

Ces circonstances et ces travaux remplirent la vie de Barthez pendant les premières années de la tourmente révolutionnaire, et détournèrent de sa tête l'orage que ses fonctions auprès d'un prince du sang, ses

relations avec les plus grandes et les plus anciennes familles de France, son immixtion à la politique du temps, sa fortune et sa haute position scientifique, y auraient inévitablement attiré.

A la création des Écoles de santé, en 1795, Barthez ne fut pas du nombre des anciens professeurs rappelés à l'activité. Cet homme qui avait tant honoré l'enseignement et qui appartenait à tant de titres à l'École de Montpellier, ne lui fut rendu que sous le gouvernement consulaire. Sa nomination fut accueillie avec enthousiasme par ses anciens collègues, qui tous n'avaient pas gémi de son éloignement, mais dans l'intervalle on avait eu le temps de mesurer la place qu'occupait Barthez. D'ailleurs, rien de mieux que les terribles secousses de l'époque pour éteindre les petites passions et les rivalités mesquines.

Malgré les instances de Chaptal et les supplications flatteuses de l'École entière, Barthez ne voulut accepter que le titre de professeur honoraire, et il ne prit la parole en public qu'une seule fois. En 1801, il prononça un discours demeuré célèbre sur le génie d'Hippocrate, à l'inauguration du buste antique de ce grand homme, que le Gouvernement avait récemment donné à la Faculté de Montpellier.

En 1802, Barthez était un des premiers inscrits sur la liste des membres de la légion d'honneur, et nommé médecin du gouvernement. En 1804, l'Empereur le plaçait avec Corvisart à la tête du service médical de sa personne.

Ces hautes distinctions, dont il sentait tout le prix, le ramenèrent à Paris. Peu de jours après son arrivée, il eut l'honneur d'être reçu par l'Empereur, et cette visite fut l'occasion d'une rencontre que je dois rappeler. Dans le premier salon des Tuileries se trouvait déjà Corvisart, qui, en apercevant Barthez, court au-devant de lui, se jette dans ses bras et lui dit : « Maître, je suis heureux de vous voir et honoré de me trouver placé à vos côtés. Je me suis occupé, vous le savez, des maladies du cœur, et j'aurai peut-être rendu quelques services sur ce point limité. Vous, Maître, vous avez porté la lumière dans le cœur même de la science, et nous vous devons tous, avec les témoignages de notre respect, celui de notre admiration et de notre reconnaissance. » Ces paroles mémorables méritent d'être conservées. Elles indiquent non-seulement une sympathie et une déférence personnelles; mais, en les rapprochant de celles que Desgenettes prononça l'année suivante sur la tombe de Barthez, au nom de la Faculté de médecine de Paris, elles

nous révèlent l'estime réelle et profonde de cette illustre compagnie pour sa sœur de Montpellier.

La vie de Barthez s'achevait en 1806, à Paris. Ses funérailles furent dignes de lui : l'Empereur s'y fit représenter; l'Institut, la Faculté de médecine et tous les corps savants auxquels il appartenait, y envoyèrent des députations.

Par son testament, la Faculté de Montpellier devenait légataire de sa riche bibliothèque, aussi précieuse par le nombre et la rareté des ouvrages que par le mérite des éditions.

Les derniers mois de l'existence de Barthez furent partagés entre les soins de sa santé et ceux que réclama la 2e édition de ce livre que l'artiste a placé en évidence sur les genoux du personnage, et dont l'index de la main droite nous montre le titre : *Nouveaux Éléments de la science de l'homme.*

C'est là le plus considérable des écrits dogmatiques de Barthez, et, à n'en pas douter, son plus beau titre de gloire. En l'appuyant sur un volume qui porte le nom d'Hippocrate, l'artiste a voulu rappeler l'origine et la filiation des idées principales qui le constituent. Il a voulu établir par un fait matériel la véritable tradition : *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates.*

C'est, en effet, aux temps hippocratiques que remontent les premiers éléments de cette science où s'agitent les problèmes les plus élevés de la philosophie, où se posent et se résolvent les questions qui intéressent au plus haut degré l'humanité ; qui a pour objet l'étude et la connaissance de la nature de l'homme, et celles des lois générales de sa vie. Au moment où Barthez parut à Montpellier, les dogmes hippocratiques sur la constitution de l'homme étaient fort compromis. Les plus sages les considéraient comme une théorie libre, que l'on pouvait impunément accepter ou repousser, suivant son esprit ou ses goûts. Il comprit immédiatement que cette philosophie latitudinaire est incompatible avec le véritable caractère de la science, et que la médecine ne saurait exister comme telle, si elle ne repose sur des principes vrais, incontestables, inébranlables. Son premier soin fut de démontrer la réalité des éléments divers qui entrent dans la constitution de l'homme, d'en perfectionner la caractéristique, d'en indiquer l'indépendance et les rapports. Grâce au *Nouvel Instrument* perfectionné par Bacon, sa démonstration fut si forte et si précise, qu'aujourd'hui le sens commun

lui-même indique qu'il existe dans l'homme, en outre de cette agrégation de molécules qui constitue le corps, deux forces, causes ou principes : l'une, temporaire, variable, origine de tout pouvoir zoonomique, qui enchaîne, coordonne, proportionne à leur fin tous les phénomènes qui se passent dans l'homme vivant, a reçu le nom de ***Principe de vie;*** l'autre, qui préside aux phénomènes de l'intelligence, est connue de tout temps sous le nom d'*Ame*. Celle-ci a conscience d'elle-même et de ses opérations; les opérations de la première sont purement instinctives et étrangères à l'intelligence.

L'existence de l'âme est un fait aussi éclatant que la lumière, mais l'existence de la vie ne l'est pas moins, et, de même que je pense sans connaître la force qui préside à cet acte de mon esprit, de même je vis sans connaître la cause qui me fait vivre. Mais je vis et je pense par l'influence de deux principes dont les buts sont divers, dont les fins sont opposées, et que toutes les subtilités de la philosophie ne sont pas encore parvenues à confondre. Une ligne de démarcation infranchissable les sépare, et les faits qui se trouvent de chaque côté sont l'origine de deux sciences distinctes comme eux, aussi anciennes qu'eux, la Biologie et la Psychologie.

Cette analyse de l'homme est irrésistible, les éléments en sont d'évidence immédiate. Les faits sur lesquels elle repose ont été régulièrement constatés; les lois rigoureusement induites, les causes reconnues et saisies, demeurent des vérités acquises. Les conséquences médicales en sont immenses, et leur exposition constitue le livre dont nous nous occupons.

Pourtant, ces vérités ne s'imposèrent pas avec éclat, elles n'asservirent pas immédiatement les esprits, elles ne les illuminèrent pas soudainement. Semblables à ces forces mécaniques qui broient silencieusement, lentement, mais énergiquement et sans pitié tous les obstacles, elles ne pénétrèrent que peu à peu dans les intelligences et parvinrent à les soumettre à leur empire. Leur puissance est attestée par leur durée, par les adversaires résolus et nombreux qu'elles suscitèrent, par les défenseurs convaincus qui les suivirent, par les nombreux travaux qu'elles ont inspirés; mais surtout par la pratique, qu'elles éclairent et qui les confirme.

L'assaut le plus terrible leur a été livré par tous ceux dont la pensée

incomplète, incohérente ou égarée, se soucie peu d'abaisser, de dégrader l'homme en le mutilant :

Par les Animistes, qui, en rapportant à l'âme les phénomènes de la vie, méprisent ou anéantissent le plus beau, le plus réel de ses attributs, la liberté ; qui mettent en péril le caractère vraiment fondamental de la psychologie. La psychologie est une science parce qu'elle a un objet, et pour étudier cet objet un instrument, la conscience ; elle ne saurait se développer que par son secours et à sa lumière ;

Par les Organiciens, qui repoussent toute idée métaphysique de force, de cause, de but ; qui, sans songer à l'identité personnelle de l'intelligence et de la vie au milieu de la mutabilité perpétuelle du corps organisé, affirment que l'âme n'existe pas, ou qu'elle dépend, comme la vie, d'une certaine combinaison de la matière ;

Par les Anatomistes du scalpel, du microscope, de la pile, des réactifs, qui ne s'arrêtent dans leurs laborieuses et patientes recherches qu'à la cellule élémentaire. On ne leur doit jusqu'ici, sur l'objet fondamental qui nous occupe, que des hypothèses contradictoires, incapables de servir de base à la pathologie, qu'elles ont la prétention de réformer ;

Enfin, par les Philosophes de nos jours, qui, se donnant l'étrange nom de Positivistes, ne dissimulent pas l'intention de reconstituer la science et de la retirer de *son abaissement vingt fois séculaire*, au moyen de la physiologie expérimentale. Ils se font eux-mêmes les complices de l'ancienne méthode, en acceptant la sensibilité, la motilité, et leurs rapports comme des faits préexistant aux conditions organiques qui en permettent la manifestation.

D'ailleurs, les conclusions précipitées, les contradictions qu'elles font naître, les oppositions de fait entre des physiologistes également recommandables, l'infinie variété des interprétations, témoignent de la difficulté, de l'obscurité du sujet, de l'incertitude des principes, des ténèbres de la théorie.

Où en serions-nous si nous voulions nous fier aux prétendus résultats acquis : juger de l'action des remèdes d'après les indications qu'ils recommandent, traiter la fièvre, les maladies nerveuses, etc., conformément aux règles prescrites par eux ? Je ne veux pas préjuger l'avenir, mais je puis affirmer aujourd'hui que cette doctrine se dérobe sous nos pas, quand nous voulons nous appuyer sur elle. Au lit des malades, elle

abandonne notre esprit aux plus désolantes incertitudes, elle laisse nos mains vides et nos embarras inextricables. La médecine, c'est-à-dire l'art de guérir, semble avoir fait divorce avec cette physiologie purement biologique, et en face d'elle nous nous écrions, comme Baglivi: *Retournons à Hippocrate*.

Pourtant, Messieurs, n'ayons pas la faiblesse de le cacher, cette École, malgré les vices profonds de sa philosophie, son impuissance pratique, ses dangers de tout genre, attire et captive, grâce au talent de quelques-uns de ses Maîtres, une grande partie de la génération actuelle, et certains esprits y voient une menace sérieuse pour la véritable médecine, pour la science et l'art salutaires.

Les enseignements de l'histoire m'interdisent toute crainte à cet égard. Quel enthousiasme pourra jamais égaler celui qu'excita Broussais de 1816 à 1830! Remontez le courant des âges, vous ne rencontrerez nulle part un pareil entraînement. Il parlait, et les suffrages les plus importants, les plus considérables adhésions venaient au-devant de lui. Son nom et son système ont régné en souverains dans le monde pendant quinze années. Seule, l'École de Montpellier fit entendre des protestations. Inspirée par le génie de Barthez, elle put s'écrier dans sa fierté: *Etiam si omnes, ego non*.

Que reste-t-il aujourd'hui de tant de bruit? Vous le voyez, Messieurs, à peine un souvenir!

C'est là ce qui fortifie ma confiance. Le bon sens et l'esprit pratique finiront toujours par l'emporter, et l'on reviendra, n'en doutez pas, à la physiologie essentiellement anthropologique de Barthez, agrandie en proportion des besoins du temps. Il aurait considéré cette science comme absolument vaine, si ses progrès n'avaient exercé une influence décisive sur la clinique. Il n'est pas une page des *Nouveaux Éléments* où l'on ne sente frémir la réalité pratique, et dans tous les traités spéciaux sortis de sa plume, on voit combien sa manière de considérer l'homme vivant, ses facultés et ses fonctions, peut produire de vues utiles.

La plus importante de ces applications est incontestablement cette savante *analyse clinique* dont il a le premier formulé les règles. Émanation directe de l'analyse physiologique de l'homme, elle est la véritable et seule base solide du diagnostic. C'est surtout Barthez qui nous a démontré, par le précepte et par l'exemple, que, pour bien connaître un fait morbide, il ne suffit pas de le voir dans ses détails nosologiques, dans

ses circonstances étiologiques, mais qu'il faut s'élever, dans l'ordre logique des phénomènes qui le constituent, jusqu'à ses origines pathogéniques. Arrivé à point, il n'y a plus qu'un pas pour atteindre la thérapeutique ; ce pas, Barthez le franchit en réunissant sous le nom de *méthodes* l'ensemble des règles qui dirigent le praticien dans l'emploi des moyens curateurs.

Vous le voyez, Messieurs, la doctrine de Barthez porte l'empreinte du Spiritualisme le plus élevé : sans méconnaître le côté matériel et organique par lequel tout se manifeste, il s'attache surtout à démontrer l'importance du côté métaphysique de l'homme. En suivant cette voie on n'arrive pas à des découvertes inattendues, à des applications éblouissantes comme celles qui nous émerveillent dans les sciences physiques, mais on a l'avantage incomparable de saisir une cause et d'atteindre un principe. Ne soyons pas pressés de voir finir ces tendances philosophiques. Elles auront fait leur temps, quand auront fait leur temps les pensées et les sentiments qui nous élèvent au-dessus du monde et de nous-même.

Cette doctrine, connue aujourd'hui dans le monde sous le nom de doctrine de Montpellier, présente encore deux caractères distinctifs : suite et enchaînement dans les idées, utilité directe et pratique. La science y est considérée comme un moyen et non pas comme un but. Grâce à ces conditions, rarement associées, elle a subi sans en être ébranlée les plus vives attaques, et, confiants dans sa solidité future, nous pouvons présenter sans crainte à l'admiration et au respect de la postérité l'image de son fondateur.

Certes, depuis cette époque, la science a marché ; elle s'est enrichie de faits nouveaux, améliorée dans ses dogmes, agrandie dans ses applications, mais aucun des principes fondamentaux n'a été ébranlé. Bien plus, ces progrès, Barthez les prévoyait, et il n'en était pas effrayé. Il aimait, lui aussi, la lutte, la marche en avant, le mouvement des esprits et des cœurs, mais sous la réserve de l'immutabilité dogmatique. *In principiis unitas.*

Il semble vraiment impossible, Messieurs, qu'un homme qui a étudié l'anthropologie avec tant de profondeur, qui l'a enseignée avec tant d'éclat, qui a écrit des traités dogmatiques qui renouvellent la science, et des monographies demeurées classiques, ait pu trouver le moyen de se livrer à d'autres travaux au milieu des occupations accablantes d'une

immense clientèle, et alors qu'il envoyait dans toutes les directions des consultations, fruit d'un travail long et réfléchi.

Ce n'est pas sans surprise qu'on apprend qu'il put assez approfondir la science des lois pour obtenir le titre de docteur en Droit en 1780; pour occuper la même année, avec honneur, une place à cette célèbre Cour des Aides, qui a laissé à Montpellier de si grands souvenirs; que, bientôt après, des ouvrages remarqués sur l'économie politique et l'administration des finances lui valurent le titre de conseiller d'Etat. Le roi Louis XVI le lui octroya en 1786.

Cette intelligence étendue, souple, pénétrante, énergique, semblait vouloir absorber tous les sujets de l'encyclopédie. Barthez cultiva les lettres avec passion ; elles le rendirent sensible, au plus haut degré, au charme du beau dans la parole écrite et dans la parole vivante ; il aima les beaux-arts et il y puisa le principe des plus pures jouissances.

Les langues vivantes lui étaient aussi familières que les langues anciennes. Il lisait avec autant de facilité le Dante, Milton, Lope de Vega etc., que les livres hébraïques, grecs et latins. En rapport avec tous les grands médecins de l'Europe, il pouvait correspondre : en anglais, avec Fordyce et Grégory ; en allemand, avec Werlhoff, Zimmermann, Quarin et le savant Delius ; en italien, avec Fontana ; en espagnol, avec Piquer. Une aptitude singulière à s'approprier les langues étrangères, unie à une mémoire prodigieuse, fut la source de cette érudition variée, profonde, choisie, qu'aucun homme de son temps n'a égalée. Il fit des travaux d'érudition pure, d'histoire et de mythologie pour les Académies dont il était membre, et presque tous les journaux savants de l'Europe le comptèrent au nombre de leurs coopérateurs.

Arrivé au comble de la réputation, de la fortune et de la gloire, comblé d'honneurs et de distinctions rares pour les hommes de notre profession, honoré du respect de ses concitoyens, de la confiance et de l'estime du plus puissant souverain du monde, Barthez aurait dû être heureux. Mais, comme tous les hommes qui obtiennent de grands succès, même par les moyens les plus légitimes, il suscita des jalousies, des inimitiés, des haines, qui trop souvent troublèrent son repos. Ce n'est pas peindre les hommes que de les peindre sans faiblesses, et il faut oser dire, même en ce jour solennel, que le caractère de Barthez était pour beaucoup dans ses chagrins. Esprit ardent et mélancolique, il poursui-

vait le succès avec passion, se roidissait contre les obstacles, et s'affligeait plus qu'un autre quand il ne pouvait les surmonter.

Il est des hommes qui ont le talent merveilleux de conquérir et de conserver la sympathie de leurs contradicteurs mêmes. Barthez ne possédait, à aucun degré, cette qualité désirable. La profondeur de ses convictions, la fermeté de sa volonté, son éloignement pour toute conciliation sur les principes, finirent par dégénérer en un goût décidé pour le despotisme.

La prodigieuse facilité de sa parole, la vivacité, la finesse, la pénétration de son esprit, faisaient de lui un des causeurs les plus agréables et les plus recherchés de son temps ; mais il aimait à tenir le haut bout de la conversation, et il se séparait promptement de tous ceux qui avaient la prétention d'y briller autant que lui. Présenté à Mme de Staël, il fut reçu par elle avec une rare distinction; mais il s'éloigna bientôt de cette femme célèbre, avec laquelle, disait-il, *le dialogue est impossible*.

Ces imperfections, ces faiblesses, sont le partage de la nature humaine; elles ne sauraient diminuer la grandeur du génie de Barthez, l'importance de ses travaux, la réalité de ses services, ni par conséquent affaiblir notre admiration ou notre gratitude. Sa présence à cette place est amplement justifiée, et s'il existe un sujet d'étonnement, ce ne peut être que celui de voir rendre un si tardif hommage à cet éminent esprit.

MESSIEURS,

La première idée de ces monuments appartient à la Faculté: c'est un de ses membres qui, dans une circonstance mémorable, en a demandé l'érection; mais c'est à la fois un devoir et un plaisir de rappeler qu'elle a été encouragée, largement et généreusement secondée par le Conseil général de l'Hérault, par l'illustre Sénateur qui préside à ses travaux, par l'Administrateur bienveillant et éclairé qui les prépare avec tant de soin et les réalise avec tant de succès; par le Conseil municipal de Montpellier et par le magistrat distingué qui marche à sa tête. Tous ont compris que la gloire de Barthez et de Lapeyronie était leur propre gloire, et ils se sont empressés de concourir à la réalisation de nos vœux. Qu'ils reçoivent l'hommage de notre reconnaissance!

Adressons aussi nos remercîments au chef de l'Académie, qui, dans cette circonstance comme dans toutes celles qui touchent aux intérêts

ou à la gloire de notre grand établissement, nous a prêté le concours le plus actif et le plus dévoué.

Ils sont dus enfin aux nombreux souscripteurs qui ont voulu s'associer à nos efforts, et aux artistes qui nous ont prêté le concours désintéressé de leurs talents.

Tous ensemble ont préparé ce grand jour, où l'enthousiasme de nos âmes consacre la mémoire de deux hommes qui ont laissé dans les cœurs, comme dans les annales de l'esprit humain, des traces impérissables de leur passage.

Après ce discours, plusieurs fois interrompu et accueilli par des applaudissements, M. Bouisson se rendit à son tour auprès de la statue de Lapeyronie, et traça en ces termes le tableau de cette belle existence :

Messieurs,

L'homme illustre qui nous réunit autour de sa noble effigie a déjà reçu des honneurs analogues à celui que nous lui décernons. Son buste, dû au ciseau de Pigalle, décore l'amphithéâtre de la Faculté de Paris et le conclave de celle de Montpellier. La ville de Nancy a fait frapper 200 médailles en or à son effigie et à ses armes. Hyacinthe Rigaud nous a transmis son portrait tracé par ce fier pinceau qui, à lui seul, aurait le privilége de l'immortaliser; Daullé l'a popularisé par la gravure; Voltaire l'a chanté dans ses vers, et aujourd'hui une magnifique statue en bronze de M. Gumery, comparée par M. Ed. About aux meilleures œuvres de David (d'Angers), vient compléter cet ensemble d'hommages, ces témoignages de vénération que n'a point refroidis tout un siècle qui pèse sur la tombe de Lapeyronie.

Qu'était donc cet homme qui s'est si fortement emparé de l'estime publique, qu'on ne se lasse point de célébrer ses mérites? Était-ce un de ces héros qui ont vaillamment porté l'épée de la France, et dont le marbre ou le bronze doivent consacrer les exploits? Non, l'épée n'était chez lui que le signe de l'autorité, et le fer qui armait sa main était celui qui sauve, non celui qui détruit. Était-ce un de ces hommes animés du souffle poétique, dont le langage inspiré est le reflet des sentiments et des aspirations de leur temps? Non, le laurier et le chêne

n'ont pas couronné son front, qui n'aurait pu se parer que de l'humble dictame. Était-ce un écrivain érudit qui ait consacré ses veilles à des études profondes? Non, les ouvrages qu'il nous a laissés sont peu nombreux et ne touchent qu'à des détails. Était-ce un génie créateur, un de ces Prométhées qui s'emparent d'une force de la nature pour en armer la main de l'homme? Non, on ne lui doit que des découvertes scientifiques d'une application restreinte, et sa modestie était telle que, lorsqu'il les transmettait à l'Académie des sciences, c'était souvent sous le voile de l'anonyme.

Par quel privilége l'immortalité est-elle donc assurée à Lapeyronie? C'est que, en dehors des sources de grandeur que nous venons d'énumérer, il y a encore des droits à la reconnaissance publique. L'association féconde de la science et de la vertu, l'esprit de droiture élevé à la hauteur d'une passion généreuse, l'ardeur pour les progrès du premier des arts, se traduisant par des fondations utiles, l'application d'une immense fortune au bien général, toutes ces grandes pensées qui viennent du cœur, tous ces nobles aspects de la nature humaine, Lapeyronie les possédait dans leur plénitude, il en recueillait tous les fruits, il en faisait pénétrer les bienfaits dans sa science favorite, la chirurgie, et c'est ainsi que, seul, sans famille, sans descendants, il a fait vivre son nom par ses œuvres, et l'a entouré d'une auréole de gloire.

Lapeyronie appartient au grand siècle; il naquit à Montpellier le 15 janvier 1678. Préparé par de fortes études à diverses carrières, et un moment indécis entre la culture de l'histoire naturelle, celle des mathématiques et celle de la chirurgie, c'est sur cette dernière qu'il fixa son choix. On peut admettre, en voyant l'ardeur et le succès de ses premiers efforts, qu'une sorte de vocation l'entraînait dans cette direction, car il enseignait déjà la chirurgie à un âge où d'autres en abordent à peine l'étude, et se faisait applaudir par des disciples qui étaient ses aînés. A vingt-quatre ans, il était nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Montpellier, et il y fit remarquer tant de mérite, qu'il fut requis par le maréchal de Villars pour remplir les fonctions de chirurgien en chef de l'armée des Cévennes. De retour dans sa ville natale, Lapeyronie fit partie de l'Académie des sciences de cette ville, alors placée au même rang que l'Académie des sciences de Paris, et lui communiqua ses premiers travaux. Pour donner une idée de la variété de ses recherches et de la direction d'un esprit qui pouvait aborder tous les pro-

blèmes, il suffira de dire que, par un de ses mémoires qui concerne l'anatomie comparée, il se place parmi les prédécesseurs de Daubenton et de Cuvier, et que par un autre, qui a pour but la recherche du siége de l'âme, il se range parmi les créateurs de la psychologie expérimentale, auprès de Willis et de Descartes.

Mais la chirurgie doit l'absorber tout entier. Praticien heureux et habile, il donne à son nom une notoriété qui attire à Montpellier d'illustres étrangers. Les bornes de ce discours nous interdisent les détails techniques; mais pourrait-on omettre l'admirable opération qu'il fit au marquis de Vizzani, auquel il enleva avec succès la moitié de la voûte du crâne? Le pape Clément IX, auprès duquel l'opéré exerçait une charge considérable, envoya à cette occasion l'ordre de l'Éperon et une médaille d'or à Lapeyronie.

Son nom donnait déjà à la chirurgie, à Montpellier, un lustre qu'elle n'avait point connu depuis plus de deux siècles. Il était tellement en possession de l'estime publique, qu'on s'alarmait d'une réputation dont on prévoyait que Paris ferait bientôt ses profits. Le duc de Chaulnes parvint, en effet, à surmonter ses refus. On sait que le maréchal de ce nom s'était fait remarquer, non-seulement dans la carrière des armes, mais dans celle des sciences. Guéri par Lapeyronie d'une maladie traitée jusqu'alors sans succès par les médecins de la capitale, le duc de Chaulnes, doublement éclairé par sa reconnaissance comme malade, et par son appréciation comme savant, voulut que Lapeyronie exerçât à Paris, et usa de son crédit auprès du roi pour y attirer le professeur de Montpellier. Il fit plus; il acheta pour son compte et à son insu la charge de chirurgien de la prévôté, qui ne fut que le prélude de sa nomination presque immédiate aux places de professeur d'anatomie au collége des chirurgiens de Saint-Côme et de chirurgien en chef de la Charité.

Lapeyronie marchait à grands pas à la fortune et aux honneurs, dans lesquels il n'appréciait que le pouvoir de faire le bien. Il eut presque aussitôt la survivance de la charge de premier chirurgien du roi, alors occupée par Maréchal, dont il était l'ami, et qui s'honorait de cette future succession. Louis XV n'était pas encore ce roi vaincu par ses passions et que ses actes devaient désigner aux sévérités de l'histoire. Quelques éclairs de la grandeur de ses aïeux illuminaient son avenir. Il appréciait le progrès et voulait le bien. C'est à ce moment que Lapeyronie devint son premier chirurgien. Louis XV l'aima, subit son ascendant,

le logea aux Tuileries, lui donna des lettres de noblesse, et, ce qui honore à la fois le monarque et le savant, il ne refusa à ce dernier rien de ce qui pouvait contribuer aux progrès et au lustre de la chirurgie.

Armé d'une telle puissance, Lapeyronie la mit tout entière au service de la chirurgie, avec une hauteur de pensée qui est le cachet des hommes supérieurs.

Il comprit d'abord que l'indépendance est pour un art la première condition du progrès. Or, à son époque, la chirurgie était asservie, et, le croirait-on! elle l'était par la médecine. Deux sciences qui n'en font qu'une, qui ne sont que deux aspects d'un même système d'idées, aboutissant au même but, s'épuisaient dans des luttes stériles et avilissantes. Les chirurgiens, illettrés, dégradés par une association indigne, n'étaient pas, ne pouvaient pas être à la hauteur de leur tâche, et les médecins affectaient une suprématie ridicule qui ne flattait leur amour-propre qu'aux dépens de l'art lui-même et des services qui en découlent. Lapeyronie déploya une ardeur modèle; il mit toute l'énergie, toute la persévérance d'un grand caractère à affranchir la chirurgie de ce servage, non moins honteux pour ceux qui l'exerçaient que pour ceux qui le subissaient. Déblayer le sol de la pratique des barbiers, des étuvistes des ignorants, des empiriques, que toléraient nos lois; les remplacer par des hommes éclairés, libres, préparés par les études dites humanités, et formés à la connaissance de l'art chirurgical, non par un vil exercice, mais par l'influence d'un enseignement spécial: tel fut le vœu de Lapeyronie. Son œuvre sortit féconde du sein des discussions passionnées dont l'écho retentit encore après lui, et ce fut la main de l'illustre d'Aguesseau qui, d'après le plan et les idées de Lapeyronie, rédigea la fameuse *Déclaration du roi* qui garantissait l'avenir de la chirurgie par l'instruction littéraire rendue obligatoire.

Ce n'était pas assez d'affranchir l'art, il fallait assurer les progrès de la science. Lapeyronie n'était pas un savant égoïste, fier de sa supériorité. Il ne voulait point d'inférieurs et avait la ferme conviction que l'association des talents résoudrait le problème. Aussi son discernement délicat, et cette intuition propre au génie qui devine à de simples indices la valeur des hommes, servirent merveilleusement Lapeyronie pour préparer l'œuvre qu'il méditait, la création d'une Académie de chirurgie. Il rassembla à Paris tous les hommes éminents dans cette science : c'est ainsi qu'il attira Quesnay, qui devait non-seulement se faire connaître

comme l'un des premiers chirurgiens de son temps, mais qui devait être le chef des économistes et fonder une science dont l'évolution exerce une si grande influence sur notre époque. Quesnay languissait obscurément dans une ville de province. L'appel de Lapeyronie le plaça sur son vrai terrain, et une amitié digne des temps antiques unit depuis lors les deux chirurgiens. Lapeyronie attira aussi Louis, en qui devait s'incarner plus tard la gloire de l'Académie. Il fit les mêmes tentatives à l'égard de Lecat, et ne négligea rien pour mettre en évidence le mérite des chirurgiens distingués que renfermait déjà la capitale. C'est en faisant valoir auprès du roi le nombre et la valeur de ces hommes d'élite, en lui traçant le tableau des avantages qui pouvaient en résulter pour l'humanité, sans oublier les conséquences glorieuses pour son règne, que Lapeyronie engagea Louis XV dans la voie de fondations scientifiques sérieuses. Déjà la création du Collége de France au XVIe siècle et la création de l'Académie française et de l'Académie des sciences au XVIIe, formaient un contrepoids à l'esprit routinier qui ne s'effaçait pas assez vite dans l'Université. Lapeyronie voulut placer à côté d'elles une Académie qui rendît les mêmes services à l'art de guérir. Celle de chirurgie fut établie en 1731.

Je ne retracerai pas le tableau tant de fois esquissé de cette brillante et utile fondation, qui fut une des gloires de la France. Je ne dirai point les services des Morand, des Petit, des Lamartinière, des Houstet, des Ledran, des Lafaye, des Quesnay, qui en furent les principaux soutiens; je me dispenserai d'énumérer les nombreux mémoires originaux qui sont encore lus avec fruit, et qui, alors, étaient l'expression la plus accentuée du progrès. Il ne serait pas moins inopportun de rappeler les prix décernés par cette Académie, qui imprima à l'art chirurgical une vraie transformation. Lapeyronie avait prévu toutes ces heureuses conséquences. Elles s'accrurent par l'impulsion qu'à l'imitation de la France, les chirurgiens étrangers donnèrent à leur art. Ce fut l'époque des Cheselden, des Pott, des Bertrandi, des Théden, des Heister. Mais la gloire initiale revenait à notre pays, et ce mérite nous était accordé même par nos rivaux. L'un des créateurs de la critique moderne, l'auteur des pages spirituelles du *Spectateur anglais*, Addison, disait que la France était la vraie patrie de la chirurgie, comme l'Italie était celle des beaux-arts, comme Athènes avait été celle de l'éloquence et de la philosophie.

Lapeyronie n'avait pas encore rempli sa mission. L'art était libre, la science fondée, mais il fallait en répandre les principes par un enseignement bien organisé. Or, cet enseignement était presque exclusivement médical. Grâce aux efforts de l'ardent protecteur que possédait la chirurgie, le roi créa cinq chaires pour les sciences qui s'y rapportent, et dont les titulaires, sous le nom encore modeste de démonstrateurs, eurent leurs appointements assignés sur les biens particuliers de Lapeyronie. Hâtons-nous de dire que Montpellier comme Paris obtint les bénéfices d'une création si avantageuse.

Telle fut l'œuvre de notre célèbre concitoyen. On a coutume d'en indiquer isolément les aspects; mais on n'a peut-être pas assez remarqué que, dans l'esprit de Lapeyronie, ces diverses créations faisaient système. L'une comportait l'autre, et chaque progrès détaché eût peut-être été stérile. L'ensemble, au contraire, constituait dans notre domaine une réforme heureuse et radicale dont le caractère se résume en ces mots: libération de l'art, association des savants, tradition de leurs idées.

Pendant que Lapeyronie consacrait sa vie et sa fortune à cette organisation, où, comme dans toutes les luttes du génie, il a vaincu bien des résistances, il contribuait lui-même par ses travaux à la prospérité de ses fondations. C'est l'époque à laquelle il a publié ses expériences sur le cancer, sur le traitement des plaies de tête, sur les pierres vésicales enkystées, enfin sur la persistance de l'étranglement intestinal après la réduction des hernies, où il a donné le précepte resté classique de poursuivre le débridement jusque dans la cavité abdominale. Son nom grandissait non-seulement en France, mais en Europe. Les souverains l'appelaient auprès d'eux. Le czar Pierre Ier réclamait ses soins pendant son séjour à Paris; le roi Stanislas se faisait opérer par lui à Nancy, et c'est alors que cette ville récompensa si noblement Lapeyronie de la guérison de son souverain. L'empereur Charles VII, le duc de Bavière, l'électeur de Cologne, le mandaient auprès d'eux; les rois de Prusse et d'Espagne lui faisaient des offres pour l'attirer dans leur résidence; mais Lapeyronie n'y répondait qu'en envoyant à sa place des chirurgiens de son choix. Ses préférences, son dévouement, étaient pour la France, où il surveillait non-seulement la santé de Louis XV, mais où il prenait souci, avec le même entraînement, de la santé des pauvres. Le chirurgien des rois était l'ami du peuple; et lorsque, dans

une circonstance exceptionnelle, il fallut multiplier les asiles de la souffrance, son château de Marigny fut, par ses soins, transformé en hôpital, et pourvu sur sa fortune des ressources nécessaires.

Une autre gloire était encore réservée à Lapeyronie. Ce qu'il avait fait pour la chirurgie civile, il voulut le faire à un autre point de vue pour la chirurgie militaire. En 1744 avait été résolue la campagne de Flandre, qui se termina si brillamment par la victoire que Maurice de Saxe remporta, à Fontenoy, sur les Anglais, les Autrichiens et les Hollandais réunis. Lapeyronie suivit le roi dans cette campagne, et rendit à Fontenoy, ainsi qu'à Lawfeld, des services si éminents, que le Ministre de la guerre d'Argenson, qui en avait été témoin, le chargea de travailler à une nouvelle organisation du service de santé des armées et des hôpitaux. On doit à Lapeyronie l'institution des infirmeries régimentaires qui, à cette époque, représentaient un progrès réel, et des mesures administratives qui avaient pour but d'élever et d'affranchir les chirurgiens militaires, alors comme aujourd'hui désireux d'échapper à la suprématie de l'intendance.

C'est ainsi que Lapeyronie atteignit le terme d'une existence où les belles actions se pressent et s'enchaînent. La mort elle-même ne put mettre un terme à ses bienfaits, car son testament signalait des dispositions qui confirmaient le but généreux de toute sa vie. Sa fortune, laissée seulement par usufruit aux rares débris de sa famille, était exclusivement consacrée à des fondations scientifiques. La communauté des chirurgiens de Paris, l'Académie qu'il avait créée, Louis, son illustre secrétaire, et la ville de Montpellier, lui durent les legs les plus importants. C'est ainsi que notre ville s'est enrichie du bel édifice de Saint-Côme, où siégea jusqu'à la révolution l'École de chirurgie. Le Parlement confirma par un arrêt les dispositions de Lapeyronie. Que notre ville se réjouisse d'avoir donné le jour à ce noble cœur qui a battu pour elle au dernier moment, à ce rare génie spécial qui l'a illustrée en renouant la chaîne des célébrités chirurgicales de Montpellier, depuis Guy de Chauliac à la fin du moyen âge, jusqu'à Delpech notre contemporain.

Lapeyronie mourut à Versailles, le 20 février 1747. Ce fut un jour de deuil pour notre profession. Les chirurgiens Louis et Houstet, dont Lapeyronie avait favorisé l'élévation et pour lesquels il avait l'affection d'un père, se firent surtout les organes de la douleur publique. Les

Académies de chirurgie et des sciences payèrent dignement à sa mémoire le tribut d'éloges qui lui était dû. La biographie que lui a consacrée de Ratte, l'ancien secrétaire de l'Académie de Montpellier, s'ajoutait à ce concert de regrets. Plus tard, la Société de médecine de notre ville mettait au concours la question suivante : Quelle a été l'influence de Lapeyronie sur le iustre et les progrès de la chirurgie française? et M. Briot, l'auteur du travail couronné, élevait encore un monument à la gloire de Lapeyronie. C'est ainsi que s'est transmis jusqu'à nous le sentiment de vénération qui reçoit aujourd'hui sa plus haute expression. Le jour de l'apothéose est venu, et les honneurs en étaient bien dus à celui qui commença comme Ambroise Paré, devint le Mécène de la chirurgie, et finit comme Monthyon.

Ces paroles clôturèrent la cérémonie. La foule, émue et convaincue, y avait trouvé, comme dans le premier discours, l'entière justification des honneurs exceptionnels qui venaient d'être rendus à Barthez et à Lapeyronie.

Le soir, une illumination attirait encore les visiteurs à l'École de médecine, et une brillante réunion dans les salons de M. le Recteur reproduisait dans des conversations animées les impressions de cette heureuse journée.

L'auteur de cette Notice s'est trouvé trop mêlé aux circonstances dont il a été question, pour pouvoir assumer une autre tâche que celle de narrateur. Le devoir d'apprécier le caractère et la portée des discours qui venaient d'être prononcés ne lui incombait pas. C'était le rôle de la Presse, et nous devons reconnaître qu'elle l'a rempli avec la plus grande bienveillance. Bon nombre de journaux ont reproduit les discours d'inauguration. Celui qui concerne Lapeyronie a été spécialement publié par l'Académie impériale de médecine de Paris, dans le *Bulletin* de ses travaux. La *Revue médicale*, la *France médicale*, ont repris à cette occasion l'examen des questions doctrinales dont Barthez est le représentant. L'*Illustration* a publié une gravure de la cérémonie d'inauguration. Plusieurs journaux de la capitale, no-

tamment la *Gazette médicale* et l'*Union*, ont consacré des articles importants aux lectures qui ont été faites dans cette circonstance. Enfin, le *Montpellier médical* a vivement retracé, par la plume d'un de ses plus spirituels rédacteurs, M. le docteur Jacquemet, les impressions de la fête dans la capitale scientifique du Midi. Nous ne pouvons reproduire ici tous ces comptes-rendus; mais le lecteur nous saura gré de terminer cette Notice, en plaçant sous ses yeux l'un des articles où sont rassemblés les détails les plus dignes de nos souvenirs. Il est extrait de la *Gazette médicale de Paris*, (numéro du 26 novembre 1864), et est dû à M. le docteur Moutet, l'un des agrégés dont s'honore à bon droit notre École.

«La rentrée des Facultés et de l'École de pharmacie a eu lieu à Montpellier le mardi 15 novembre. De bonne heure une foule compacte avait envahi l'enceinte du grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, toujours trop étroite pour contenir un public dont l'empressement ne fait jamais défaut à cette solennité. Les principales notabilités de la ville s'étaient fait un devoir de témoigner, par un concours inusité, du haut intérêt qu'elles portent au mouvement scientifique qui s'y continue de nos jours avec un éclat égal à celui des temps passés. Mais les regards des spectateurs habituels de cette cérémonie annuelle se dirigeaient surtout avec une curiosité sympathique sur plusieurs notabilités du corps médical, spécialement venues de divers points de la France et de l'étranger pour honorer de leur présence cette séance d'inauguration. C'est qu'en effet un intérêt nouveau et un attrait particulier se joignaient à l'ordre connu du programme ordinaire pour expliquer et justifier cette réunion exceptionnelle d'hommes d'élite, parmi lesquels on remarquait MM. les docteurs Barthez (de Paris), héritier du nom et de la réputation d'une illustration chère à la Faculté du Midi; Ch. Dubreuilh (de Bordeaux), rédacteur de *l'Union médicale de la Gironde*; Chambard (de Lyon); de Hoyos-Limon (de Séville), etc., etc.

» Il y a quelques années, à pareille époque, une séance du même genre fut marquée par un brillant discours de M. le professeur Bouisson, dans lequel l'orateur, après avoir distribué de justes éloges aux bien-

faiteurs de l'École de médecine de Montpellier, formula la proposition d'élever un monument à la science médicale, en consacrant une statue aux deux d'entre eux qui avaient le plus illustré son enseignement et le mieux servi ses intérêts. Barthez et Lapeyronie furent considérés comme les plus dignes, à ce double point de vue, de cet honneur, et une souscription, où maîtres et élèves confondirent leurs noms et leurs offrandes, fournit les premiers éléments d'une entreprise que le succès devait couronner. Le conseil municipal, sur la proposition du magistrat éclairé qui dirige ses travaux, M. Pagezy, maire de Montpellier et député au Corps législatif, le conseil général de l'Hérault, avec l'active coopération de MM. les préfets Gavini et Piétri, et le ministère d'État, par la bienveillante initiative de M. le sénateur Michel Chevalier, s'empressèrent de concourir, par le vote de sommes importantes, à cet hommage rendu à deux hommes que la cité médicale avait vus naître. Le zèle de la Faculté, et en particulier celui de M. Bouisson, qui a porté à l'accomplissement de cette œuvre de glorification la même ardeur qu'il avait mise à la faire accepter, ont fait aboutir le projet à une complète réalisation. Deux belles statues, dues au talent de MM. Gumery et Lami, et représentant l'éminent chirurgien, dévoué aux intérêts de son art jusqu'à la prodigalité, et le médecin éloquent, fondateur d'une doctrine célèbre, décorent aujourd'hui la façade de l'antique monastère élevé par les érudits enfants de Saint-Benoît, devenu le palais des Évêques, et consacré de nos jours à l'enseignement d'une Science où Montpellier a trouvé ses meilleurs titres de gloire. C'est l'inauguration de ces deux statues qui avait attiré cette foule impatiente au milieu de laquelle on distinguait les hôtes inaccoutumés accourus dans ses murs pour le même motif.

» Tout dans cette séance devait sortir des traditions et des règles ordinaires : la forme comme le fond. Elle a été en effet divisée en deux temps : l'un, conformément aux usages, s'est accompli dans cet amphithéâtre où nous avons déjà introduit le lecteur, l'autre s'est passé au seuil même de l'édifice, aux pieds de ces effigies où deux hommes, célèbres à des titres divers, semblent encore dans le fauteuil académique et dans le siége professoral initier les nouvelles générations au culte de l'art et aux profondeurs de la doctrine.

» La première partie a été ouverte par un discours du docte et spirituel recteur de l'Académie, M. Donné. Avec ce tact de l'homme du

monde qui ajoute un attrait de plus aux qualités du savant, il a tracé avec une élégante concision les résultats d'une inspection que M. le ministre de l'Instruction publique a faite l'été dernier dans les établissements scientifiques de Montpellier. Il a rappelé ce que Son Excellence leur avait déjà octroyé, comme don de joyeux passage, et fait entrevoir les avantages que ses promesses, en voie de réalisation, assuraient encore à leur prospérité future. Puis M. le professeur Bouisson, remplaçant M. le doyen Bérard, absent, a lu un rapport sur les travaux de la Faculté de médecine pendant l'année scolaire 1863-1864. Dans cette matière ingrate, il a su, par un grand charme de diction et un habile agencement de parties souvent disparates, féconder l'aridité des chiffres et animer un tableau bien coordonné de l'activité de l'établissement au nom duquel il portait la parole. Le mouvement intérieur de l'enseignement qui se traduit par les leçons officielles des professeurs et le concours officieux des agrégés, le mouvement extérieur qui s'est révélé par la part qu'ont prise plusieurs d'entre eux aux grandes assises de la science dont, sous le nom de congrès, Paris et Lyon ont cette année été le théâtre, l'analyse sommaire et l'appréciation motivée de leurs publications, l'ardeur et le dévouement des élèves pendant la durée d'une épidémie de suette qui a sévi dernièrement dans certaines parties de l'Hérault, les infractions passagères à l'ordre et à la discipline; le tribut de regrets déposé sur la tombe d'un collègue éminent, M. le professeur Ribes, le rappel des titres de celui que la Faculté a appelé à prendre sa place, M. le docteur Fonssagrives, ont fourni les éléments variés de ce rapport où les lacunes et les reproches sont hardiment divulgués et représentés à côté des acquisitions et des éloges, où les félicitations et les souhaits d'une cordiale bienvenue succèdent sans efforts aux paroles de tristesse et d'adieu. Enfin, M. Cambouliù, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres, est venu s'emparer d'une attention qui n'était pas encore émoussée, et que la perspective de deux autres lectures ne rendait pas distraite. La *critique au dix-neuvième siècle* a fourni le sujet du discours d'apparat. En vertu du principe qui nous rend tous justicables des règles établies, l'orateur a fait passer la critique moderne sous les fourches caudines de ses propres lois. Un succès de bon aloi a accueilli ce discours, qui s'est fait remarquer par l'ardeur profonde des convictions et la rare vigueur du style.

» Cette partie du programme officiel épuisée, le Corps académique,

suivi de la foule des invités et des assistants, s'est transporté sur l'emplacement qui précède l'entrée de la Faculté de médecine, et une nouvelle cérémonie a commencé. Une décoration sobre et de bon goût, une excellente musique militaire, tempéraient, en l'égayant, la sévère ordonnance de cette fête de la science. C'est au milieu des acclamations des spectateurs de tout sexe, de toute position, groupés en rangs pressés autour des deux monuments, que le voile qui les dérobait encore à leur admiration a été subitement enlevé. Puis le silence s'étant fait, MM. les professeurs Dupré et Bouisson ont successivement pris la parole pour expliquer la signification et la portée de cette apothéose décernée aux maîtres dont les statues venaient d'être découvertes.

» Ce n'est pas une médiocre mission que celle de louer Barthez. Assurément la tâche n'était pas au-dessus des forces de celui qui l'avait acceptée, mais la difficulté n'était pas de trouver des arguments solides pour l'accomplir heureusement. Le plus grand danger, ici, ce n'était pas l'inconnu; c'était peut-être d'avoir à revenir sur des idées et sur une biographie familière à tout ce qui, dans l'auditoire, n'était dépourvu ni de connaissances scientifiques ni de connaissances historiques. Barthez vit, à Montpellier, dans toutes les mémoires, il y vit non-seulement par ses écrits, mais par la présence dans le sein de la Faculté de ce Vieillard illustre et vénérable, son ami, son meilleur disciple, l'héritier de son esprit, le continuateur de son œuvre, le professeur Lordat. Reprendre l'examen de sa doctrine, refaire son histoire, c'était s'exposer peut-être à laisser devancer sa pensée à chaque phrase, à chaque mot par des assistants pénétrés des mêmes idées et des mêmes détails. Hâtons-nous de le dire, M. Dupré a vaillamment triomphé de cette difficulté. Le caractère de l'œuvre, l'influence du maître, ont été merveilleusement mis en saillie, sans excès comme sans faiblesse. Quelle que soit l'opinion qu'on se forme de la valeur de la doctrine de Barthez dans le passé, de ses destinées dans l'avenir, le professeur de Montpellier a laissé dans l'histoire de la médecine une de ces traces lumineuses dont la postérité impartiale doit constater l'éclat et la durée. « C'est, disait dernièrement de lui M. Dumas à l'Institut, une de nos plus grandes célébrités médicales, qui, à la fin du siècle dernier, avait déjà abordé les problèmes les plus élevés de la physiologie. » Voilà l'homme : Barthez est un physiologiste. Il occupe entre Stahl et Boerhaave une place nettement marquée : il a institué entre l'animisme qui annihile la médecine et l'iatro-

mécanique qui l'absorbe, une science qui la soutient et l'inspire. Qu'il ait simplement terminé, en créant ce Vitalisme dont Montpellier s'est arrogé le patrimoine, une entreprise commencée aux origines mêmes de la médecine, peu importe, si, en renouant la chaîne des traditions, il a plus fortement constitué l'œuvre dogmatique et plus heureusement rattaché les applications aux principes. Cet enchaînement, mieux senti, mieux expliqué, qu'on saisit dans ses principaux travaux, depuis les *Éléments de la science de l'homme* juqu'au *Traité des maladies goutteuses*, est précisément ce qui fait son mérite et sa gloire.

» Cette exposition doctrinale aurait peut-être paru un peu trop magistrale pour la circonstance, si l'orateur n'avait habilement fait intervenir ces détails biographiques et ces anecdotes qui, en faisant la part grande au praticien heureux, au professeur éloquent, au législateur profond de la science, laissent entrevoir le causeur plein de trait, l'ami des philosophes de l'époque, l'érudit que le droit et les belles-lettres disputaient parfois aux séductions de ses études favorites, le médecin parvenu aux plus grands succès et aux plus grands honneurs auxquels il fût alors permis d'aspirer. Par cet ingénieux mélange, M. Dupré n'a pas seulement esquivé la sécheresse d'une matière abstraite, il a fait revivre l'homme tout entier, et il a pu comprendre, aux applaudissements de ceux qui l'entouraient, avec quel bonheur il avait su rajeunir un sujet déjà gravé dans tous les esprits et ranimer une ombre encore présente à tous les cœurs.

» La tâche réservée à M. Bouisson offrait des difficultés d'une autre ordre. Lapeyronie n'est pas, en effet, un de ces maîtres dont l'enseignement attire autour de leur personne un groupe d'élèves qui transmettent ensuite leurs méthodes à leurs descendants; encore moins est-il un de ces chefs d'école qui marquent leur passage à travers les âges par une de ces dates auxquelles s'arrête l'histoire. Mais alors quels titres a-t-on pu lui reconnaître à une si haute distinction? La Faculté de Montpellier, en fouillant parmi ses ancêtres, n'a-t-elle pu trouver aucun autre chirurgien éminent digne de figurer à côté de celui en qui se personnifie chez elle le dogmatisme médical? Ce n'est certes pas une pareille indigence qui a fait monter sur le piédestal *celui qui commença comme A. Paré, vécut comme Mécène, et finit comme Monthyon*. Depuis ses origines, où le nom de Guy de Chauliac anticipe déjà sur la célébrité du chirurgien de Charles IX, jusqu'au temps où Delpech ba-

lança la gloire de Dupuytren, l'École de Montpellier a fourni à la chirurgie des hommes célèbres et estimés. D'ailleurs Lapeyronie n'a pas besoin qu'on lui fasse une réputation posthume dont ses contemporains n'auraient pas pressenti l'étendue. Jamais peut-être le mérite d'un homme connu n'a plus complètement mis au service de sa renommée ces moyens que les arts fournissent pour la propager. Ses traits ont tenté le ciseau de Pigalle, inspiré le pinceau de Rigaud ; la gravure les a popularisés, et des médailles ont été frappées à son effigie. Serait-ce simplement l'effet d'un de ces engouements dont la postérité rejette la responsabilité et dont l'oubli et le silence forment un jour les représailles? Personne ne saurait le penser, après avoir entendu M. Bouisson.

»Lapeyronie était avant tout un homme d'action et d'initiative ; son rôle ne se résume pas dans quelque grand ouvrage, code ou précis d'une science ou d'un art qu'il aimait et pratiquait avec passion. Les travaux qu'il nous a laissés sont peu nombreux et ne touchent qu'à des détails. Arracher la chirurgie à une compromettante association avec des professions subalternes, la ramener au niveau de la médecine en imposant, au début des études, l'obligation d'une instruction littéraire préalable; instituer, sous le nom d'Académie de chirurgie, une sorte de tribunal chargé de promulguer, sous le titre de Mémoires, les arrêts de l'expérience, et de stimuler l'émulation par la distribution de récompenses vivement recherchées; organiser, par des fondations utiles et des donations généreuses un enseignement destiné à répandre les vrais principes; transporter dans les armées les bienfaits réalisés dans la pratique civile par la création d'infirmeries régimentaires; assurer enfin, par les libéralités de la dernière heure, des asiles, dignes de son objet, à la vulgarisation de l'art, telle fut l'œuvre de Lapeyronie, œuvre multiple et complexe à la considérer dans chacune de ses parties, œuvre essentiellement unitaire pour qui sait en sentir l'inspiration soutenue dans son développement successif. «Libération de l'art, association des savants, tradition de leurs idées,» tel en est, d'après les heureuses expressions de M. Bouisson, le caractère vrai et l'étroite filiation.

»Après avoir pénétré dans cette vie aujourd'hui si peu connue, si remplie cependant, si généreusement consacrée au développement du premier des arts, on comprend les succès du chirugien habile, les faveurs qui lui furent prodiguées, l'éclat acquis à son nom parmi des savants dont quelques-uns l'égalaient, le surpassaient peut-être, mais non

pas en dévouement pour le commun objet de leurs études. C'est à coup sûr une des meilleures inspirations de M. Bouisson que d'avoir révélé la marche progressive de cet esprit vigoureux qui discernait le but et poursuivait l'accomplissement de son projet par une suite de créations toutes conformes au plan fermement arrêté d'avance. Ajoutez à cela que pas un n'a plus libéralement mis une influence noblement conquise et une immense fortune au service de l'art dont l'exercice lui avait permis de la réaliser. N'y avait-il pas dans tout cet ensemble des titres suffisants au privilége de l'immortalité assurée à Lapeyronie ? Félicitons M. Bouisson de l'avoir préparée pour lui ; félicitons surtout la Faculté de Montpellier d'avoir confondu dans ses hommages ces deux hommes éminents, de même que les assistants ont salué héros et orateurs de communes et chaleureuses acclamations.

» Telle a été cette séance de rentrée, où l'intérêt un peu usé du programme officiel a fait place à celui qui naissait naturellement d'une cérémonie inaccoutumée. L'inauguration des statues de Barthez et de Lapeyronie laissera à Montpellier des souvenirs durables ; elle crée aussi à notre Faculté des engagements. En affirmant l'éclat de son passé, la célèbre École du Midi doit tourner les yeux vers l'avenir. Espérons qu'avec le concours d'une population qui, dans cette occasion, a manifesté pour elle le plus sympathique empressement, elle continuera cette glorieuse mission que lui reconnaissait naguère le Chef de l'État. »



MONTPELLIER, TYPOGRAPHIE DE BOEHM ET FILS.